

UNIVERSITE OUAGA II

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES ETUDES ET DE LA PLANIFICATION



DOCUMENT-BILAN,

Gestion 2016

4^{ème} édition

Nous forçons des hommes et des femmes de développement durable !

DOCUMENT-BILAN,

Gestion 2016

Mars 2017

Publications :

Université Ouaga II

12 BP 417 Ouagadougou 12

Tél : (00226) 25 36 99 60

Email : ouaga2@univ-ouaga2.bf

Site Web: www.univ-ouaga2.bf

© Université Ouaga II, 2016

Ouagadougou, Burkina Faso

Tous droits réservés

Premier tirage : mars 2017

Toute partie du présent ouvrage peut être citée ou reproduite librement. Il est cependant demandé d'en informer l'Université Ouaga II et de lui faire parvenir un exemplaire de la publication.

L'UNIVERSITE OUAGA II EN CHIFFRES

EFFECTIFS

- **13 025** étudiants inscrits dont 36% de sexe féminin ;
- **516** enseignants et enseignants-chercheurs dont **141** enseignants permanents, **358** vacataires et **17** Attachés Temporaires d'Enseignement et de Recherche (ATER) ;
- **156** agents administratifs, techniques, ouvriers et de soutien (ATOS).

ETABLISSEMENTS DE FORMATION

- 03 Unités de Formation et de Recherche (UFR/ SEG, UFR/SJP, UFR/ST) ;
- 02 Instituts (IUFIC et IFOAD) ;
- 01 Ecole doctorale des Sciences Juridiques, Politiques, Economiques et de Gestion.

RECHERCHE

- 64 doctorants inscrits au titre de l'année académique 2015-2016 ;
- 01 centre d'études, de Documentation et de Recherche Economiques et Sociales (CEDRES) ;
- 09 laboratoires de recherche ;
- 02 revues scientifiques (revue CEDRES-Etudes et la revue burkinabé de droit (RBD)).

BUDGET

- Budget exécuté de **2 303 490 346 FCFA**, réparti par poste de dépenses de la façon suivante : **66,55%** pour les salaires, **31,43%** pour le fonctionnement hors salaires et **2,02%** pour les investissements.

COOPERATION UNIVERSITAIRE

- **62** accords et conventions de coopération dont **36** avec des universités d'Afrique, **11** avec des universités d'Europe et **15** avec d'autres institutions.

CONSTRUCTION DU VILLAGE UNIVERSITAIRE DE L'UO2

- Superficie : 2111 ha
- 02 amphithéâtres jumelés de 1000 et 1500 places contenant quatre salles de 200 places chacun ;
- 01 bâtiment R+2 construit comprenant des bureaux des professeurs et des salles de TD ;
- 01 cité universitaire de 408 lits construite ;
- 02 pavillons de 2500 places chacun construits ;
- bitumage de la bretelle d'accès au site terminé ;
- 01 restaurant universitaire de 700 places en cours de construction ;
- 01 centre médical en cours de construction ;
- 02 amphithéâtres jumelés de 1000 et 1500 places chacun dont les travaux démarreront en juillet 2017.

AVANT-PROPOS

De plus en plus et surtout avec l'avènement de la démocratie dans les pays d'Afrique francophone, il est de coutume pour les gouvernants de rendre compte des actions de développement aux citoyens. C'est dans cette vision globale que l'Université Ouaga II s'est engagée depuis 2013 à travers l'élaboration d'un document faisant le bilan annuel de sa gestion. Ce document de gouvernance se fonde sur les principes de transparence et de redevabilité tels que prônés par la gestion axée sur les résultats (GAR).



La parution régulière d'un tel outil reste un challenge pour nous. Le présent document-bilan, gestion 2016 fait état des grandes réalisations de l'Université Ouaga II au plan de la gouvernance administrative, académique et financière. Il se penche également sur les grandes actions de coopération et de recherche universitaire.

L'une des activités majeures de l'année 2016 demeure la relance des travaux de construction d'infrastructures (travaux bloqués depuis 2013) sur le site de l'Université Ouaga II, marquée par la présence de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, d'autorités administratives, religieuses et coutumières des communes rurales de Saaba et Loubila, le 05 septembre 2016.

C'est le lieu pour moi de présenter mes vifs félicitations et encouragements aux enseignants, au personnel administratif, technique, ouvrier et de soutien, aux étudiants et à toute la communauté universitaire pour les efforts consentis malgré les difficultés qu'ils rencontrent quotidiennement dans l'exercice de leurs missions respectives.

Du reste, l'arbre ne doit pas cacher la forêt, dit-on ! De nombreux défis restent à relever par l'Université Ouaga II, notamment le déménagement sur le site de l'UO2 et le rattrapage des retards dans le déroulement des années académiques.

Chers lecteurs, le présent document est téléchargeable à l'adresse www.univ-ouaga2.bf. Vous y trouverez d'autres documents techniques sans nul doute. Je vous invite à vous en approprier.

Je vous remercie !

Pr Stanislas OUARO

Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques

INTRODUCTION

L'évolution du contexte universitaire exige des résultats quant à la qualité des services rendus aussi bien aux étudiants et aux personnels enseignant et administratif qu'à l'environnement externe.

Le présent document fait le bilan des activités de l'Université Ouaga II qui se sont déroulées au cours de l'année 2016. Il met en lumière la contribution des divers acteurs dans la dynamique de la gestion de l'institution.

La méthodologie de collecte a consisté à élaborer des fiches qui ont été administrées aux différentes structures de l'Université Ouaga II. Les informations recueillies ont par la suite été analysées et traitées.

Le document-bilan, gestion 2016, comme ceux des années précédentes, se veut être un outil de communication et également une vitrine pour apprécier la vie universitaire. Il se décline en quatre (04) chapitres.

Le chapitre I porte sur la gouvernance administrative. Celui-ci prend en compte les instances statutaires, les réunions de cabinet, la gestion des actes administratifs et du courrier, la gestion des ressources humaines, les outils de pilotage et de gestion et les autres activités entrant dans le cadre de la gouvernance administrative.

Le chapitre II porte sur la gouvernance académique. Il présente les activités entrant dans le cadre de la mise en œuvre du système Licence-Master-Doctorat (LMD), les formations organisées au profit des enseignants-chercheurs, les cérémonies de rentrée académique et de sorties de promotion.

Le chapitre III se penche sur la coopération et la recherche universitaire. Il décrit les accords et conventions de coopération signés et les activités de promotion de la recherche notamment les manifestations scientifiques, les publications des travaux de recherche, etc.

Enfin, **le chapitre IV** porte sur la gouvernance financière. Il met en relief les agrégats financiers au titre de l'année 2016, la gestion des marchés publics et la construction du village universitaire.

TABLE DES MATIERES

L'UNIVERSITE OUAGA II EN CHIFFRES	3
AVANT-PROPOS	4
INTRODUCTION	5
TABLE DES MATIERES	6
LISTE DES TABLEAUX	8
LISTE DES GRAPHIQUES	8
SIGLES ET ABREVIATIONS	9
CHAPITRE I : GOUVERNANCE ADMINISTRATIVE	12
I.1. INSTANCES STATUTAIRES	12
I.1.1. Conseil d'Administration (CA)	12
I.1.2. Conseil Scientifique (CS) et le Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU)	13
I.2. REUNIONS DE CABINET	13
I.3. GESTION DES ACTES ADMINISTRATIFS ET DU COURRIER	16
I.3.1. Gestion des actes administratifs	16
I.3.2. Gestion du courrier	17
I.4. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	18
I.4.1. Rencontre du Président de l'Université Ouaga II avec la communauté universitaire.....	18
I.4.2. Situation des recrutements au titre de l'année 2016.....	19
I.4.3. Renforcement des capacités	19
I.4.4. Gestion des carrières.....	20
I.4.5. Distinctions honorifiques	20
I.5. OUTILS DE PILOTAGE ET DE GESTION RETROSPECTIVE ET PROSPECTIVE	20
I.6. ACTIVITES CULTURELLES ET SPORTIVES	20
I.7. PARTICIPATION A L'APPEL A PROJETS DU PROJET D'APPUI EN EQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET REDUCTION DE LA FRACTURE NUMERIQUE DE L'AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE DE CHINE TAÏWAN	22
CHAPITRE II : GOUVERNANCE ACADEMIQUE	24
II.1. MISE EN ŒUVRE DU LMD	24
II.1.1. Ateliers de rédaction des curricula des formations de l'Institut de Formation Ouverte à Distance	24
II.1.2. Réflexion sur la situation des redoublants en L2 de l'UFR/SJP et de l'UFR/SEG, 2015/2016	25
II.1.3. Création de nouvelles offres de formation	25
II.1.4. Implémentation de l'assurance qualité.....	26
II.2. CONFERENCES, SEMINAIRES ET CEREMONIES	28
II.2.1. Préparation des enseignants-chercheurs aux concours d'agrégation en sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion.....	28

II.2.2. Conférence des Recteurs, Présidents et Directeurs généraux des Institutions d'Enseignement Supérieur du Réseau pour l'Excellence de l'Enseignement Supérieur en Afrique de l'Ouest (REESAO)	29
II.2.3. Conférence Africaine pour le Management (CAM)	29
II.2.4. Cérémonies	30
II.3. INDICATEURS DE PERFORMANCE EN 2016	33
CHAPITRE III : COOPERATION ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	35
III.1. COOPERATION UNIVERSITAIRE.....	35
III.2. RECHERCHE UNIVERSITAIRE.....	35
III.2.1. Atelier régional du Réseau d'Education et de Recherche pour l'Afrique de l'Ouest et Centrale (WACREN) sur la sécurisation de la gestion des noms de domaine sur internet	35
III.2.2. Manifestations scientifiques	36
III.2.3. Cérémonie de remise de toges aux enseignants des universités Ouaga 1 JKZ et Ouaga II promu au CAMES, session 2015.....	39
III.2.4. Organisation des doctorales	40
III.2.5. Publication des travaux de recherche	40
III.2.6. Statistiques sur les doctorants de l'Ecole doctorale SJPEG	42
CHAPITRE IV : GOUVERNANCE FINANCIERE	44
IV.1. AGREGATS FINANCIERS DE L'UNIVERSITE OUAGA II AU TITRE DE L'ANNEE 2016	44
IV.1.1. Recettes	44
IV.1.2. Dépenses	45
IV.2. GESTION DES MARCHES PUBLICS	47
IV.3. CONSTRUCTION DU VILLAGE UNIVERSITAIRE	48
IV.3.1. Relance des travaux par son Excellence Monsieur le Premier Ministre	48
IV.3.2. Démarrage des travaux de construction du centre médical et du restaurant universitaire	49
IV.3.3. Visite du Site de l'Université Ouaga II par les membres du Conseil d'Administration	51
IV.3.4. Délimitation du site	51
IV.3.5. Recrutement de cabinets d'experts géomètres	52
IV.3.6. Réalisation de l'étude d'impact environnemental du projet de construction de l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences et Techniques (UFR/ST)	52
CONCLUSION ET PERSPECTIVES	53
ANNEXE 1 : EQUIPE DIRIGEANTE EN 2016	54
ANNEXE 2 : SYNTHESE DU SUIVI DES COURRIERS EN 2016.....	55
ANNEXE 3 : INDICATEURS DE PERFORMANCE EN 2016.....	57
ANNEXE 4 : ACCORDS SIGNES EN 2016	58
ANNEXE 5 : MATERIELS ET MOBILIERS ACQUIS EN 2016	59

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Récapitulatif des points saillants des réunions de cabinet courant l'année 2016.....	14
Tableau 2 : Quelques arrêtés et décisions signés en 2016.....	16
Tableau 3 : Chronogramme des rencontres du Président de l'UO2 avec le personnel en 2016.....	19
Tableau 4 : Synthèse de la participation de l'UO2 aux Jeux universitaires nationaux.....	21
Tableau 5 : Synthèse de la participation de l'UO2 aux Jeux universitaires nationaux.....	26
Tableau 6 : Travaux de recherche publiés dans la revue CEDRES-Etudes en 2016.....	41
Tableau 7 : Travaux de recherche publiés dans la Revue Burkinabé de Droit en 2016.....	42
Tableau 8 : Statistiques sur les doctorants en 2016.....	42
Tableau 9 : Récapitulatif des ressources mobilisées (FCFA) en 2016.....	44
Tableau 10 : Récapitulatif des dépenses effectuées (FCFA) en 2016.....	45
Tableau 11 : Etat d'exécution des marchés en 2016.....	47
Tableau 12 : Délais, coûts et intervenants des projets de construction du centre médical et du restaurant universitaire.....	49

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Poids des courriers traités par catégorie d'acteurs.....	18
Graphique 2 : Indicateurs de performance en 2016.....	33
Graphique 3 : Proportion des ressources de fonctionnement et d'investissement mobilisées en 2016.....	45
Graphique 4 : Proportion des dépenses de fonctionnement et d'investissement effectuées en 2016.....	46

SIGLES ET ABREVIATIONS

SIGLES	SIGNIFICATIONS
ABMAQ	Association Burkinabè pour le Management de la Qualité
AG/EPE	Assemblée Générale Etablissements Publics de l'Etat
AQ	Assurance Qualité
ATOS	(Personnel) Administratif, Technique, Ouvrier et de Soutien
AUF	Agence Universitaire de la Francophonie
BADEA	Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique
BUC	Bibliothèque Universitaire Centrale
CA	Conseil d'Administration
CAM	Conférence Africaine pour le Management
CAMES	Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEDRES	Centre d'Etudes, de Documentation et de Recherche Economiques et Sociales
CFVU	Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
CS	Conseil Scientifique
CTP	Comité Technique Paritaire
CTS	Comité Technique Spécialisé
CCVA	Centre de Contrôle des Véhicules Automobiles
DAF	Direction de l'Administration et des Finances
DAOI	Direction des Affaires académiques, de l'Orientation et de l'Information
DBA	Doctorate of Business Administration
DEA	Diplôme d'Etude Approfondie
DEP	Direction des Etudes et de la Planification
DESS	Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées
DEUG	Diplôme d'Etudes Universitaires Générales
DFPC	Direction de la Formation Professionnelle Continue
DGCOOP	Direction Générale de la Coopération
DPNTIC	Direction de la Promotion des Nouvelles Technologies, de l'Information et de la Communication
DRH	Direction des Ressources Humaines
ED	Ecole Doctorale
ENAREF	Ecole Nationale des Régies Financières
ENAM	Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature
EPSCT	Etablissement Public de l'Etat à caractère Scientifique, Culturel et Technique
FASOREN	Réseau National d'Education et de Recherche du Burkina Faso
IFOAD	Institut de Formations Ouvertes A Distance
ISSP	Institut Supérieur des Sciences de la Population
IUFIC	Institut Universitaire de Formations Initiale et Continue
JU-BF	Jeux Universitaires du Burkina Faso
LASDL	Laboratoire d'Etudes et de Recherche sur les Dynamiques sociales et le Développement Local

SIGLES	SIGNIFICATIONS
LAFMC	Liste d'Aptitude aux Fonctions de Maître de Conférences
LMD	Licence Master Doctorat
LNBTP	Laboratoire National du Bâtiment et des Travaux Publics
MESRSI	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
MINEFID	Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement
MOD	Maîtrise d'Ouvrage Déléguée
OPEP	Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
PNADES	Plan National d'Actions de Développement de l'Enseignement Supérieur
PTF	Partenaire Technique et Financier
PTCI	Programme de Troisième Cycle Interuniversitaire
REESAO	Réseau pour l'Excellence de l'Enseignement Supérieur en Afrique de l'Ouest
SCADD	Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
SEDECO	Semaine du Débat Economique
SEG	Sciences Economiques et de Gestion
SIAO	Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou
SJPEG	Sciences Juridiques, Politiques, Economiques et de Gestion
SJP	Sciences Juridiques et Politiques
SYNATOSUB	Syndicat National Autonome des Agents Administratifs, Techniques, Ouvriers et de Soutien des Universités du Burkina Faso
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNICEF	United Nations International Children's Emergency Fund (Fonds des Nations Unies pour l'Enfance)
UO2	Université Ouaga II
USTA	Université Saint Thomas d'Aquin
VP-EIP	Vice-Président chargé des Enseignements et des Innovations Pédagogiques
VP-RCI	Vice-Président chargé de la Recherche et de la Coopération Internationale
WACREN	West and Central African Research and Education Network (Réseau d'Education et de Recherche pour l'Afrique de l'Ouest et Centrale)
ZAD	Zone d'Activités Diverses

CHAPITRE I :

GOUVERNANCE ADMINISTRATIVE

Le renforcement de la gouvernance administrative est l'un des objectifs principaux visés par les autorités de l'UO2.

Le bilan de cette année au niveau de la gouvernance administrative fait le point des délibérations des instances administratives, de la gestion des actes administratifs et du courrier, de la gestion des ressources humaines et enfin du bilan des activités sportives et culturelles.

I.1. INSTANCES STATUTAIRES

Les instances de délibération de l'Université Ouaga II sont : le Conseil d'Administration (CA), le Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) et le Conseil Scientifique (CS).

I.1.1. Conseil d'Administration (CA)

Le CA assure la haute responsabilité de l'administration de l'université. Il est obligatoirement saisi de toutes les questions pouvant influencer la marche générale de l'université et délibère sur les principales questions touchant au fonctionnement et à la gestion de l'institution.

Au cours de l'année 2016, le Conseil d'Administration de l'UO2 s'est réuni deux (02) fois en session ordinaire. Il a délibéré sur les principales questions touchant à la vie et au fonctionnement de l'institution.

Première session ordinaire

Les travaux de la première session ordinaire de l'année 2016 du Conseil d'Administration, convoquée par lettre n°2016-009 /MESRSI/SG/UO2/CA du 29 février 2016, se sont déroulés le mercredi 16 mars 2016 dans la salle de réunion de l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences Economiques et de Gestion (UFR/SEG). La conduite des travaux a été assurée par le Pr Tanga Pierre ZOUNGRANA, Président du Conseil d'Administration (PCA). La session a permis d'examiner et d'adopter le rapport d'activités 2015, les comptes administratifs et de gestion 2015, le budget, gestion 2016 modifié, le rapport de gestion 2015 du Conseil d'Administration de l'UO2 à l'Assemblée Générale des Etablissements Publics de l'Etat (AG/EPE) 2016 et le plan de passation des marchés 2016 modifié. Des délibérations ont été prises parmi lesquelles :

- la délibération portant autorisation de location de bâtiments au profit de l'Université Ouaga II ;
- la délibération portant élargissement des dépenses éligibles à la régie d'avances de l'Université Ouaga II ;
- la délibération portant autorisation de règlement de la dette de la société Indices Services.

Deuxième session ordinaire

Les travaux de la deuxième session ordinaire de l'année 2016 du Conseil d'Administration, convoquée par lettre n°2016-0034/MESRSI/SG/UO2/CA du 29 novembre 2016 se sont déroulés le mercredi 14 décembre 2016 dans la salle de réunion de l'UFR/SEG. Ils ont permis l'examen et l'adoption du programme d'activités, du budget et du plan de passation des marchés, au titre de l'année 2017 de l'Université Ouaga II.

I.1.2. Conseil Scientifique (CS) et le Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU)

Le Conseil scientifique (CS) propose au Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) des politiques de recherche, de documentations scientifiques et techniques ainsi que la répartition des moyens pour la recherche

Le Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) délibère sur la définition et l'orientation générale de l'université.

Au cours de l'année 2016, le CFVU et le CS se sont réunis à trois reprises sous la présidence du Pr Stanislas OUARO, Président de l'institution et ont examiné et adopté plusieurs projets de textes dont :

- les textes réglementaires régissant les écoles doctorales ;
- 15 offres de formations (01 doctorat, 04 masters, 02 licences et 08 certificats) ;
- la maquette type d'offre de formation ;
- le texte portant création, composition, attribution et fonctionnement d'une cellule d'assurance qualité.

I.2. REUNIONS DE CABINET

Les réunions de cabinet sont des rencontres hebdomadaires qui se tiennent tous les mercredis. Elles réunissent le Président, les Vice-présidents, le Secrétaire général, les Directeurs centraux, les Conseillers techniques, les Chargés d'études, le Chargé de presse et de communication et la Personne responsable des marchés. Elles permettent au Président de porter des informations aux responsables des services, de les instruire au besoin, de faire le suivi de la mise en œuvre des activités menées ou à mener dans le cadre du pilotage de l'institution.

Au cours de l'année 2016, quinze (15) réunions de cabinet ont été tenues. Les principaux points abordés ont porté sur la situation du site de l'UO2 et la gestion académique.

Le tableau ci-dessous donne un résumé des principaux points abordés au cours de ces réunions.

Tableau 1 : Récapitulatif des points saillants des réunions de cabinet courant l'année 2016

N°	DATE	RESUME DES POINTS ABORDES
1.	13 janvier 2016	<ul style="list-style-type: none">- le projet de location de salles de bâtiments équipés de l'IAM et de l'EFFEC pour pallier le déficit de salles ;- l'organisation d'un test de recrutement de six (06) agents contractuels au profit de l'UO2 en remplacement de départs d'agents ;- la tenue d'une rencontre le 18 janvier 2016 sur l'avancement des travaux de réhabilitation du bâtiment belge entre la présidence, le cabinet de contrôle BECOTEX et l'entreprise PHOENIX chargée de l'exécution desdits travaux.
2.	20 janvier 2016	<ul style="list-style-type: none">- le cloisonnement insonorisé et démontable des salles sur le site du SIAO ;- l'atelier d'élaboration des documents à examiner à la 1^{ère} session ordinaire de l'année 2016 du Conseil d'administration de l'UO2 ;- la tenue de l'assemblée générale de la cellule sociale de la présidence de l'UO2 le 14 janvier 2016.
3.	27 janvier 2016	<ul style="list-style-type: none">- l'organisation des élections des directeurs et directeurs adjoints d'UFR, en mars 2016 ;- l'organisation de séminaires méthodologiques au profit des candidats de l'UO2 au mois de mai 2016 ;- la dématérialisation des douze (12) décrets d'application de la loi 021 ;- l'édition sous forme d'ouvrage du code d'éthique et de déontologie des enseignants chercheurs et chercheurs et son postage sur le site web de l'UO2 ;- l'organisation d'ateliers sur la gestion des redoublants en licence 2 (L2) rattrapés par la réforme LMD.
4.	03 février 2016	<ul style="list-style-type: none">- la rencontre d'information des étudiants sur le régime des études des licences le 11 février 2016 ;- le point sur les travaux d'aménagement de la bretelle d'accès du site de l'UO2 ;- la réaffectation des bureaux des enseignants admis à la retraite ;
5.	02 mars 2016	<ul style="list-style-type: none">- la souscription de l'UO2 à l'appel à candidatures pour des dons d'ordinateurs par l'Ambassade de Chine (Taïwan) ;- la mise en œuvre du décret relatif à l'octroi de l'indemnité spécifique au personnel ATOS ;- l'élaboration des documents de gouvernance de l'UO2 ;- l'octroi de quarante-huit (48) voyages d'études aux enseignants chercheurs de l'UO2 ;- la réponse du MINEFID à la correspondance relative à une autorisation de recrutement ;- les dispositions relatives à la situation de délestage sur le site du SIAO ;- la constitution des dossiers de demande de cession définitive du terrain de l'UO2 sur le site de Gonsé.
6.	30 mars 2016	<ul style="list-style-type: none">- la reprise des activités académiques à l'UO2 au titre de l'année académique 2015-2016 ;- l'organisation des sessions du Conseil scientifique et du Conseil de la Formation et de la Vie universitaire ;- les travaux de réhabilitation du bâtiment belge (réception provisoire du bâtiment).

N°	DATE	RESUME DES POINTS ABORDES
7.	13 avril 2016	<ul style="list-style-type: none"> - la conférence des recteurs, Présidents et Directeurs généraux des Institutions d'Enseignement Supérieur (IES) du Réseau pour l'Excellence de l'Enseignement Supérieur en Afrique de l'Ouest (REESAO) prévue du 25 au 26 avril 2016 à Ouagadougou ; - la nomination des enseignants promus au CAMES ; - la sortie de promotion des étudiants de niveau maîtrise de l'UFR/SJP ; - les rencontres d'échanges du Président avec le Directeur général du SIAO ; - la rencontre du président avec la communauté universitaire ; - la ratification de l'accord de prêt avec le fonds OPEP et la BADEA pour le financement de la construction d'une UFR/ST.
8.	04 mai 2016	<ul style="list-style-type: none"> - la tenue de la première session des séminaires méthodologiques de l'année 2015-2016 au profit des enseignants chercheurs de l'UO2, candidats aux concours d'agrégation du CAMES ; - le palmarès de l'UO2 aux jeux de l'USSUBF ; - l'appui de l'UEMOA pour une meilleure connectivité à internet de l'UO2 ; - la 4^{ème} Conférence Africaine de Management.
9.	11 mai 2016	<ul style="list-style-type: none"> - l'occupation des bureaux loués au profit des enseignants chercheurs de l'UO2 ; - la situation foncière du site de l'UO2.
10.	01 juin 2016	<ul style="list-style-type: none"> - le préavis de grève du SYNADEC ; - l'organisation de la SEDECO 2016 ; - la rencontre d'échanges sur le projet de construction de technopoles ; - la tenue des réunions du comité de suivi budgétaire et du comité de trésorerie.
11.	22 juin 2016	<ul style="list-style-type: none"> - les élections des délégués et délégués adjoints d'étudiants des établissements de l'UO2 ; - la rencontre du Président avec les délégués ATOS et le SYNATOSUB ; - la mise en place des laboratoires ; - la tenue des 3^{èmes} sessions ordinaires du CFVU et du CS le 28 juillet 2016 ; - la session des comités consultatifs interafricains du CAMES.
12.	29 juin 2016	<ul style="list-style-type: none"> - La cérémonie de remise des toges ; - la prise de l'arrêté portant création de l'UFR/ST ; - les textes statutaires amendés du REESAO ; - le dossier d'appel d'offres relatif aux déménagement et réaménagement sur le site du SIAO ; - la prise des textes portant règlements intérieurs des UFR et instituts ; - les nominations et renouvellement des mandats des administrateurs au conseil d'administration de l'UO2.
13.	25 juillet 2016	<ul style="list-style-type: none"> - les résultats de l'UO2 à la 38^{ème} session des Comités Consultatifs Interafricains du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement supérieur (CCI-CAMES) ; - les congés administratifs 2016 ; - la tenue d'une rencontre du REESAO en marge de la 38^{ème} session du CAMES ; - la tenue d'une rencontre de concertation entre les IES et la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur (DGESUP) ;

N°	DATE	RESUME DES POINTS ABORDES
14.	05 octobre 2016	<ul style="list-style-type: none"> - la relance des travaux de construction et de la pose des balises sur le site de l'UO2 ; - la mise à disposition d'agents à l'UO2 ; - la plainte contre l'UO2 déposée par d'anciens étudiants des FOAD ; - la création de FASOREN, réseau de promotion de la création d'une ligne internet dédiée à l'enseignement supérieur et la recherche ; - l'acquisition d'un logiciel de gestion des ressources humaines au profit de la DRH ; - la rentrée académique 2016-2017.
15.	02 novembre 2016	<ul style="list-style-type: none"> - la reprise des activités pédagogiques sur le site du SIAO ; - l'installation des nouveaux CSAF et de la PRM ; - la conception du logiciel de gestion des ressources humaines par le service informatique de l'UO2 au profit de la DRH.

On note qu'au cours de cette année 2016, toutes les instances statutaires se sont tenues. Par contre, toutes les réunions de cabinet n'ont pas pu se tenir en raison de contraintes de calendrier de certains de ses membres.

I.3. GESTION DES ACTES ADMINISTRATIFS ET DU COURRIER

I.3.1. Gestion des actes administratifs

Au cours de l'année 2016, 51 arrêtés et 316 décisions ont été pris par le Président de l'UO2. Le tableau ci-dessous donne un aperçu de quelques arrêtés.

Tableau 2 : Quelques arrêtés et décisions signés en 2016

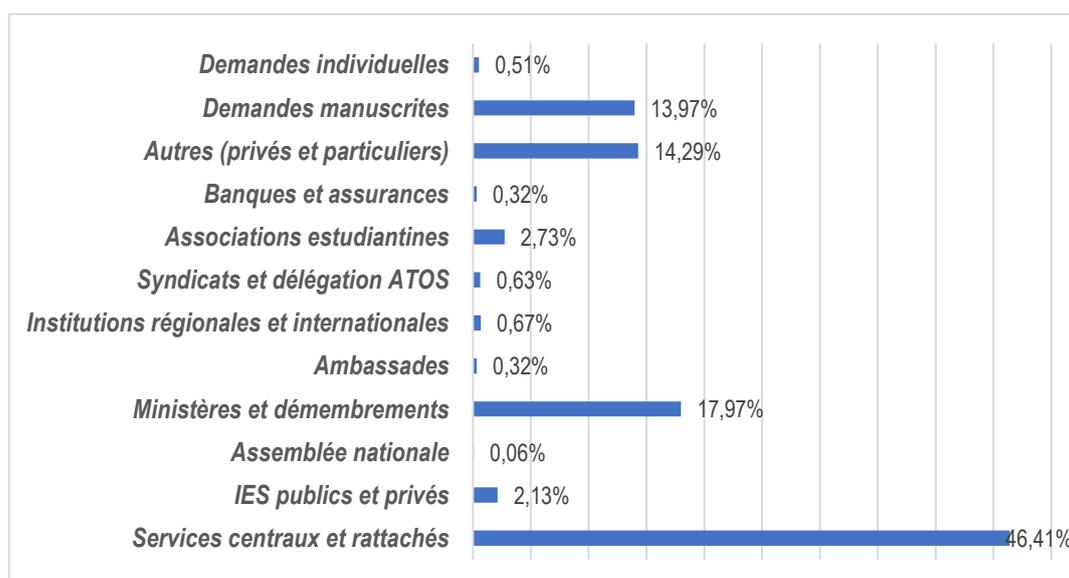
N°	OBJET
01	Arrêté n°2016-048/MESRSI/SG portant modalités d'élection des directeurs et directeurs adjoints des établissements de l'Université Ouaga II
02	Arrêté n°2016-048/MESRSI/SG/UO2/P portant nomination de responsables de la formation en Master professionnel en Economie et Gestion des Entreprises d'Economie Sociale et Solidaire (MEGEES) à l'UFR/SEG de l'Université Ouaga II
03	Arrêté n°2016-286/MESRSI/SG/UO2 portant nomination du Directeur et du Directeur adjoint de l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences économiques et de Gestion (UFR/SEG) de l'Université Ouaga II
04	Arrêté n°2016-287 /MESRSI/SG/UO2 portant nomination du Directeur et de la Directrice adjointe de l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences et Techniques (UFR/ST) de l'Université Ouaga II
05	Arrêté n°2016-288 /MESRSI/SG/UO2 portant nomination du Directeur et du Directeur adjoint de l'Ecole doctorale des Sciences juridiques, politiques, économiques et de Gestion (ED/SJPEG) de l'Université Ouaga II
06	Arrêté n°2016-289 /MESRSI/SG/UO2 portant nomination du Directeur et du Directeur adjoint de l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences juridiques et politiques (UFR/SJP) de l'Université Ouaga II
07	Arrêté n°2016-290/MESRSI/SG/UO2 portant ouverture d'un Master professionnel en sociologie de la santé à l'Université Ouaga II

N°	OBJET
08	Arrêté n°2016-291/MESRSI/SG/UO2 portant ouverture d'un doctorat professionnel en sciences de gestion (DBA) à l'Université Ouaga II
09	Arrêté n°2016-292/MESRSI/SG/UO2 portant ouverture d'un Master professionnel en droit international économique et des affaires à l'Université Ouaga II
10	Arrêté n°2016-293/MESRSI/SG/UO2 portant ouverture d'un Master en énergies renouvelables, développement et économie verte à l'Université Ouaga II
11	Arrêté n°2016-294/MESRSI/SG/UO2 portant ouverture d'une Licence professionnelle en sociologie de la santé à l'Université Ouaga II
12	Arrêté n°2016-295/MESRSI/SG/UO2 portant ouverture d'un Master en intelligence économique et développement international à l'Université Ouaga II
13	Arrêté n°2016-286/MESRSI/SG/UO2/P portant nomination de responsables de la formation en Master professionnel en Economie et Gestion des Entreprises d'Economie Sociale et Solidaire (MEGEES) à l'UFR/SEG de l'Université Ouaga II
14	Décision n°2016-054/MESRSI/SG/UO2 /P/ED-SJPEG portant adoption du règlement intérieur de l'école doctorale conditions de création des centres, des laboratoires et des équipes de recherche à l'Université Ouaga II
15	Décision n°2016-055/MESRSI/SG/UO2 portant création, composition, mission et fonctionnement des comités de thèse à l'Université Ouaga II
16	Décision n°2016-056/MESRSI/SG/UO2 portant adoption de la charte des thèses de doctorat
17	Décision n°2016-057/MESRSI/SG/UO2 portant missions, organisation et fonctionnement des centres, des laboratoires et des équipes de recherche de l'Université Ouaga II
18	Décision n°2016-0177/MESRSI/SG/UO2/P/SG portant nomination des délégués et délégués adjoints des unités de formation et de recherche de l'Université Ouaga II
19	Décision n°2016-0236/MESRSI/SG/UO2/P/SG portant ouverture d'un Certificat en professionnel (C2) en pratique et modélisation de l'innovation à l'Université Ouaga II
20	Décision n°2016-0237/MESRSI/SG/UO2/P/SG portant ouverture d'un certificat en justice juvénile à l'Université Ouaga II
21	Décision n°2016-0238/MESRSI/SG/UO2/P/SG portant ouverture d'un Certificat en professionnel (C3) en management et conduite du changement à l'Université Ouaga II
22	Décision n°2016-0234/MESRSI/SG/UO2/P/SG portant ouverture d'un Certificat en responsabilité sociétale des entreprises, niveau 1 à l'Université Ouaga II
23	Décision n°2016-0233/MESRSI/SG/UO2/P/SG du 02 novembre 2016 portant ouverture d'un Certificat en genre, droits humains et santé de la reproduction à l'Université Ouaga II

I.3.2. Gestion du courrier

Au cours de l'année 2016, le service courrier de la Présidence de l'UO2 a traité 3150 courriers contre 2561 en 2015 soit une hausse relative de 23%. Le graphique ci-dessous donne un aperçu de la représentativité des courriers par catégorie.

Graphique 1 : Poids des courriers traités par catégorie d'acteurs



I.4. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Au cours de l'année 2016, une étude sur la motivation des agents menée auprès du personnel de l'UO2 a fait ressortir un taux de satisfaction de 86,1% du mode de management des premiers responsables. Par ailleurs, dans le cadre de la gestion des ressources humaines, plusieurs actions ont été entreprises au nombre desquelles les rencontres du président avec la communauté universitaire, le recrutement d'agents en remplacement des départs et le renforcement des capacités des acteurs.

I.4.1. Rencontre du Président de l'Université Ouaga II avec la communauté universitaire

Les rencontres du Président de l'Université Ouaga II avec la communauté universitaire sont un cadre d'échanges entre le premier responsable de l'institution et l'ensemble des personnels enseignant et administratif, technique, ouvrier et de soutien (ATOS). Ces rencontres, instituées par le Pr Stanislas OUARO depuis sa prise de fonction, se tiennent chaque année selon un chronogramme préalablement établi. Elles ont pour but de permettre au premier responsable de l'institution de donner à l'ensemble des acteurs des informations sur la vie de l'institution, d'échanger avec eux sur les préoccupations de l'heure et de recueillir leurs doléances et suggestions.

En 2016, le chronogramme des rencontres se présentait ainsi qu'il suit :

Tableau 3 : Chronogramme des rencontres du Président de l'UO2 avec le personnel en 2016

N°	STRUCTURE	COMPOSANTES	DATES	HEURES ET LIEUX
1	UFR/SEG	Enseignants	05 décembre 2016	09 h00 dans la salle de réunion de l'UFR/SEG
2	UFR/SEG	ATOS	05 décembre 2016	13 h 30 dans la salle de réunion de l'UFR/SEG
3	IFOAD, IUFC, ED/CEDRES	Enseignants	06 décembre 2016	11 h 00 dans la salle de réunion de la Présidence
4	IFOAD, IUFC, ED/CEDRES	ATOS	06 décembre 2016	13 h 30 dans la salle de réunion de la présidence
5	UFR/SJP	Enseignants	09 décembre 2016	09 h00 dans la salle de réunion de l'UFR/SJP
6	UFR/SJP	ATOS	09 décembre 2016	13 h 30 dans la salle de réunion de l'UFR/SJP
7	PRESIDENCE	ATOS	28 décembre 2016	13 h 00 dans la salle de réunion de la présidence

I.4.2. Situation des recrutements au titre de l'année 2016

L'Université Ouaga II connaît un déficit en ressources humaines, aussi bien en personnel ATOS qu'en personnel enseignant. Pour l'année 2016 l'UO2 n'a pas été autorisée à effectuer des recrutements sur mesures nouvelles au regard de l'insuffisance des recettes propres. Toutefois, un recrutement d'agents a été effectué en remplacement de départs d'agents :

- un (01) ingénieur de travaux en analyse et programmation ;
- un (01) ingénieur de travaux en système et réseaux informatiques ;
- un (01) technicien en son ;
- deux (02) secrétaires de direction ;
- un (01) agent de bureau.

Pour ce qui concerne le recrutement d'enseignants, le ministère en charge de l'enseignement supérieur n'a pas ouvert de postes au titre de l'année 2016.

A ce jour, le personnel ATOS s'élève à 156 agents dont 49 fonctionnaires et les enseignants permanents au nombre de 141.

I.4.3. Renforcement des capacités

Dans le cadre du renforcement des capacités des acteurs de l'UO2, un atelier de formation au profit des membres du comité technique paritaire (CTP) sur la stratégie de motivation du personnel ATOS s'est tenu à Kaya du 20 au 24 décembre 2016. Cet atelier a permis de dégager les grands axes de motivation et d'élaborer un plan de rédaction de la stratégie de motivation du personnel ATOS.

I.4.4. Gestion des carrières

+ Tenue des commissions d'avancement et de reversement du personnel

La commission d'avancement du personnel ATOS et enseignants de l'Université Ouaga II s'est réunie aux mois de juin et décembre 2016. Lors des travaux des deux sessions de cette commission, cinquante-neuf (59) agents répartis comme suit ont été avancés et/ou reversés :

- 12 ATOS au cours de la session de juin ;
- 40 ATOS et 7 enseignants au cours de la session de décembre.

+ Atelier d'évaluation de l'incidence financière de la mise en œuvre de la Loi n°081-2015/CNT et du protocole d'accord gouvernement-syndicat

Cet atelier a permis de faire une évaluation de l'incidence financière de la mise en œuvre de la Loi n°081-2015/CNT portant statut général de la fonction publique d'Etat et du protocole d'accord issu des négociations entre le gouvernement et les syndicats d'enseignants de l'enseignement supérieur.

I.4.5. Distinctions honorifiques

En vue d'encourager et de motiver le personnel de l'Université Ouaga II pour les efforts consentis, des distinctions honorifiques ont été proposées par le Président de l'Université Ouaga II.

Au titre de ces distinctions, il est à noter que :

- sept (7) médailles de l'Ordre des Palmes académiques ont été décernées à des enseignants ;
- quatre (04) médailles dont deux (2) de l'Ordre national et deux (02) de l'Ordre du mérite ont été décernées à des ATOS.

I.5. OUTILS DE PILOTAGE ET DE GESTION RETROSPECTIVE ET PROSPECTIVE

Dans le cadre de l'élaboration des outils de pilotage et de gestion rétrospective et prospective, l'UO2 a procédé comme à l'accoutumé, à l'élaboration du document-bilan, gestion 2015, de l'annuaire statistique de l'année 2015, du tableau de bord de l'année 2015 et de la mise à jour du guide de l'étudiant pour la rentrée 2016. Ces documents permettent de rendre compte des résultats aux différents acteurs et la prise de décisions plus efficaces en vue d'améliorer la gouvernance.

L'ensemble de ces documents sont postés sur le site de l'Université Ouaga II, où ils peuvent être consultés via l'adresse : www.univ-ouaga2.bf

I.6. ACTIVITES CULTURELLES ET SPORTIVES

Au cours de l'année 2016, l'Université Ouaga II a pris part aux Jeux Universitaires du Burkina Faso (JUBF). A l'issue des compétitions, l'UO2 a obtenu : trois (03) médailles d'or, huit (08) médailles d'argent et cinq (05) médailles de bronze. Ce qui aura permis à nos sportifs d'obtenir une coupe et un million soixante-dix mille (1 070 000) francs CFA en espèces.

Le Président de l'UO2 a reçu nos vaillants sportifs le vendredi 13 mai 2016 dans la salle de réunion de la présidence. Ce fut l'occasion pour les étudiants sportifs d'adresser des mots de remerciements à l'endroit



de leurs encadreurs, du personnel ATOS et des premiers responsables de l'Université Ouaga II avec à leur tête le Professeur Stanislas OUARO, pour le soutien et l'accompagnement dont ils ont pu bénéficier tout au long de ces jeux universitaires.

Le représentant des sportifs a profité de l'occasion pour poser quelques doléances au Président de l'Université

Ouaga II en vue d'une bonne préparation des prochains jeux universitaires. Ce sont entre autres :

- la présence des autorités sur le terrain pour les soutenir ;
- l'acquisition de matériel sportif ;
- l'entraînement continu des équipes ;
- l'organisation des championnats ou des tournois au sein de l'Université Ouaga II ;
- la dotation en boîte à pharmacie ;
- l'organisation d'une nuit dédiée aux sportifs de l'UO2.

Le Président de l'Université Ouaga II dit avoir prêté oreille attentive aux doléances des sportifs et promet dans la mesure du possible, d'y trouver des solutions. Pour sa part, il s'est dit satisfait des bons résultats obtenus par les étudiants et leur a réitéré son soutien et celui de toute son équipe. Pour terminer, il a prodigué quelques conseils aux sportifs tout en espérant que parmi eux sortent des joueurs ou des athlètes qui représenteront un jour le Burkina Faso à l'international.

Le tableau ci-dessous récapitule les disciplines et les exploits de l'UO2 en matière de sport.

Tableau 4 : Synthèse de la participation de l'UO2 aux Jeux universitaires nationaux

DISCIPLINE		RANG DE L'UO2
Jeux Universitaires du Burkina Faso		
Football		2 ^{ème}
Basketball Homme		3 ^{ème}
Basketball Dame		2 ^{ème}
Volleyball Homme		2 ^{ème}
Volleyball Dame		1 ^{er}
Handball Homme		3 ^{ème}
Handball Dame		2 ^{ème}
Athlétisme	Hauteur	1 ^{er} et 2 ^{ème}
	Longueur	3 ^{ème}
	Triple saut	2 ^{ème} et 3 ^{ème}
	Relais	3 ^{ème}
Judo		1 ^{er} , 2 ^{ème} et 3 ^{ème}
Lutte		4 ^{ème}

I.7. PARTICIPATION A L'APPEL A PROJETS DU PROJET D'APPUI EN EQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET REDUCTION DE LA FRACTURE NUMERIQUE DE L'AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE DE CHINE TAIWAN

La coopération taiwanaise a entamé depuis 2004 un appui en équipements informatiques à l'administration publique burkinabè en vue de relever conséquemment le niveau d'informatisation des institutions publiques. Pour cette année 2016, l'Université Ouaga II a souscrit à l'appel à projets « Projet d'Appui en Equipements Informatiques et Réduction de la Fracture Numérique » lancé par l'Ambassade de la République de Chine Taiwan et a été bénéficiaire de 98 ordinateurs « All in one » de marque ASUS pour un coût global de cinquante-six million trois cent cinquante mille (56 350 000) francs CFA. La cérémonie officielle de remise des ordinateurs a eu lieu dans la salle des banquets sise à

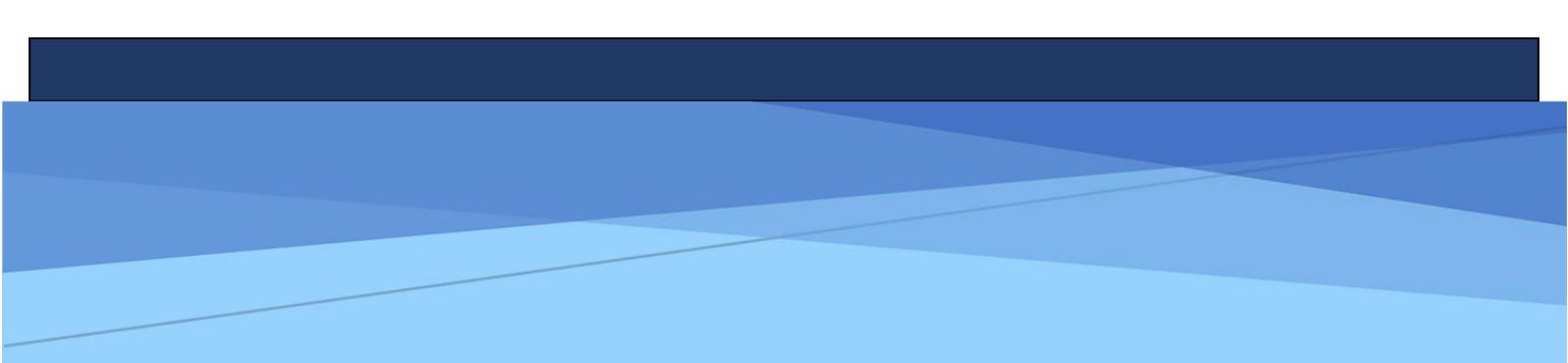


Ouaga 2000.

Sur la base du diagnostic de son parc informatique, l'UO2 a réparti ses nouveaux ordinateurs de la façon suivante : 18 ordinateurs pour l'UFR/SJP, 19 pour l'UFR/SEG, 24 pour l'IUFIC, 02 pour l'IFOAD, 02 pour le CEDRES, 02 pour l'ED et 31 pour la Présidence.

Une cérémonie de remise officielle des ordinateurs aux bénéficiaires a eu lieu le vendredi 21 octobre 2016 au sein de la Présidence de l'Université Ouaga II. Elle a connu la participation de Mme Emilie Yung-Chieh SHAO, Première Secrétaire, représentant son Excellence Monsieur l'Ambassadeur de la République de Chine-Taiwan.





CHAPITRE II :

GOUVERNANCE ACADEMIQUE

Au cours de l'année 2016, l'Université Ouaga II a mené des actions entrant dans le cadre du renforcement de la gouvernance académique. Ce sont des activités de mise en œuvre du LMD, de formation des enseignants-chercheurs, d'organisation des cérémonies de rentrée académique et des sorties de promotions d'étudiants.

II.1. MISE EN ŒUVRE DU LMD

II.1.1. Ateliers de rédaction des curricula des formations de l'Institut de Formation Ouverte à Distance

L'Institut de Formation Ouverte à Distance (IFOAD) a organisé à Koudougou, trois ateliers de rédaction des curricula de trois formations en ligne :

- le premier atelier a eu lieu du 14 au 18 novembre 2016 et a concerné la rédaction des curricula du Certificat de compétences en informatique et internet (2ci) ;
- le deuxième atelier s'est déroulé du 5 au 9 décembre 2016 et a porté sur la rédaction des curricula du Master en planification et gestion des systèmes éducatifs dans les pays en développement ;
- le troisième atelier s'est tenu du 27 au 31 décembre 2016 et s'est penché sur la rédaction des curricula de la licence professionnelle en assistantat médical.



Les cérémonies d'ouverture de ces trois ateliers étaient placées sous la présidence du Pr Stanislas OUARO, Président de l'Université Ouaga II.

Les ateliers ont regroupé des enseignants-chercheurs de l'UO2 et de l'Université de Koudougou, des responsables pédagogiques des formations citées, un représentant du SP/PNADES, le responsable du campus numérique francophone

de Ouagadougou de l'AUF, etc.

Le Pr Stanislas OUARO dans son intervention à l'ouverture des travaux, a tenu à rappeler les objectifs que s'est fixés l'Université Ouaga II à travers son plan stratégique 2013-2020, qui sont entre autres la diversification des offres de formations. Il a précisé que c'est dans le cadre de l'accomplissement de cette mission que l'Université Ouaga II a obtenu le soutien du Plan National d'Action de Développement de l'Enseignement Supérieur (PNADES) pour organiser ces ateliers de rédaction de curricula.

Au cours des travaux des trois ateliers, il s'est agi pour les participants de :

- identifier les unités d'enseignement du Certificat de compétences en informatique et internet, du master en planification et gestion des systèmes éducatifs dans les pays en développement et de la licence professionnelle en assistantat médical ;
- identifier les éléments constitutifs de chaque unité d'enseignement ;
- définir des objectifs spécifiques afférents à chaque offre de formation ;

- élaborer un plan opérationnel pour la mise en œuvre des offres de formation.

Au sortir des ateliers, les curricula des trois offres formations ont été élaborés et validés. Le Président a saisi l'occasion pour remercier tous les acteurs qui y ont participé ainsi que toute l'équipe dirigeante de l'IFOAD. Il a remercié également le PNADES dont l'appui a permis la tenue de ces trois ateliers.

II.1.2. Réflexion sur la situation des redoublants en L2 de l'UFR/SJP et de l'UFR/SEG, 2015/2016

La mise en œuvre de la réforme LMD a consisté de façon pratique en l'adoption de nouveaux programmes d'enseignement, à l'élaboration des *curricula* et à une réorganisation de l'année académique en semestre. Afin de prévenir les problèmes qui pourraient survenir quant à la situation des redoublants du système classique rattrapés par le LMD, deux (02) ateliers ont été organisés à Ouagadougou.

Le premier s'est penché sur la situation des redoublants de la deuxième année de l'UFR/SJP rattrapés par le LMD, du 04 au 08 avril 2016 dans la salle de réunion de l'UFR/SJP. Le second s'est tenu du 18 au 22 avril 2016 dans la salle de réunion de l'UFR/SEG, et a porté sur la situation des redoublants de la deuxième année de l'UFR/SEG rattrapés par le LMD.

Au cours de ces ateliers, il s'est agi d'établir des tableaux de correspondance entre les enseignements, d'évaluer le logiciel Webschool de délibération en L1 et de désigner des responsables pédagogiques en L2 en SEG et en SJP.

II.1.3. Création de nouvelles offres de formation

L'Université Ouaga II s'est résolument engagée depuis 2013, dans la refonte de ses *curricula* de formation et le développement de nouvelles offres de formation en vue de répondre aux défis et enjeux du développement de notre pays. A titre d'illustration, nous pouvons citer les licences, les masters et certificats qui ont été créés en 2016 (cf. ci-dessus, ch. I). Dans cette dynamique de diversification les offres de formations suivantes ont été créées :

Tableau 5 : Synthèse de la participation de l'UO2 aux Jeux universitaires nationaux

UFR/INSTITUT/ED	INTITULE DE LA FORMATION
IFOAD	<p> Certificat</p> <ul style="list-style-type: none"> - Certificat de compétences en informatique et internet (2ci), niveau 1 ; - Certificat en suivi et évaluation de projets de développement ; - Certificat professionnel « concepteur de projets d'économie sociale et solidaire » ; - Certificat en assistantat médical.
IUFIC	<p> Certificat</p> <ul style="list-style-type: none"> - Certificat professionnel (C2) en pratique et modélisation de l'innovation ; - Certificat en justice juvénile ; - Certificat professionnel (C3) en management et conduite du changement ; - Certificat en responsabilité sociétale des entreprises, niveau 1 ; - Certificat en IEC-CC-Genre-Droits humains et Santé de la reproduction. <p> Licence</p> <ul style="list-style-type: none"> - Licence professionnelle en sociologie de la santé (IUFIC) ; - Licence professionnelle en protection et droit de l'enfant (IUFIC). <p> Master</p> <ul style="list-style-type: none"> - Master professionnel en sociologie de la santé (IUFIC) ; - Master professionnel en droit international économique et des affaires (IUFIC) ; - Master en énergies renouvelables, développement et économie verte (IUFIC) ; - Master en intelligence économique et développement international (IUFIC)
ED SJPEG	<p> Doctorat</p> <ul style="list-style-type: none"> - Doctorat professionnel en sciences de gestion (DBA)

II.1.4. Implémentation de l'assurance qualité

Concept précédemment associé au contexte industriel des pays occidentaux, l'assurance qualité (AQ) est perçue durant ces dernières années comme une innovation dans les universités des pays francophones de l'Afrique de l'Ouest, face aux difficultés rencontrées (retard du calendrier universitaire, effectifs pléthoriques d'étudiants, manque d'infrastructures...). Globalement, l'AQ renvoie à l'aptitude d'une organisation à satisfaire le niveau de qualité désiré par tous les acteurs.

La qualité dans l'enseignement supérieur est perçue différemment selon les acteurs (étudiants, enseignants-chercheurs, administration, politiques, employeurs,...).

Pour parvenir à un enseignement de qualité garantissant l'employabilité des étudiants, l'Université Ouaga II s'est résolument engagée dans la mise en place de l'Assurance qualité en organisant des activités : la formation d'acteurs sur le référentiel CAMES, la mise en place d'une cellule d'application du référentiel CAMES et la mise en place d'une cellule d'auto-évaluation des offres de formation.

Dans le cadre du processus de mise en œuvre d'une cellule d'assurance qualité à l'Université Ouaga II avec l'accompagnement du Conseil africain et malgache pour l'Enseignement supérieur (CAMES), une formation s'est tenue du 14 au 16 avril 2016 dans la salle de réunion de la présidence de l'Université Ouaga II. Elle a réuni les directeurs et directeurs-adjoints d'UFR, et deux expertes (CAMES et AUF) qui ont animé la formation.

Par la suite, la cellule a tenu une deuxième séance de travail sous forme d'atelier de réflexion et de formation sur les difficultés d'application du référentiel CAMES, les techniques de dépouillement du questionnaire et la construction du plan de rédaction.

La cellule a procédé à l'autoévaluation de dix (10) offres de formation. L'autoévaluation des offres de formation a abouti à une maquette de création d'une offre de formation et à la création par décision du Président d'une cellule d'assurance-qualité.

L'autoévaluation s'est articulée autour de trois phases :

- la collecte des données primaires : le comité d'application du référentiel CAMES a recensé les offres de formation par établissement (UFR ou Institut). Le comité a ensuite identifié les acteurs autour de chaque offre de formation. Ce sont des porteurs ou initiateurs, des responsables scientifiques et/ou des responsables administratifs d'offres de formation, auprès desquels les informations primaires sont collectées.
- le renseignement du référentiel CAMES : il s'est agi d'abord pour la cellule de maîtriser les termes du référentiel et l'adapter au contexte de l'UO2. Deux équipes ont été constituées pour les enquêtes auprès des responsables scientifiques des offres de formations.
- la rédaction du rapport par offre de formation, à partir des renseignements obtenus du référentiel CAMES renseigné.

L'évaluation de chaque offre de formation a porté sur quatre champs que contient le référentiel : le fondement/justification de l'offre de formation, l'architecture de l'offre de formation, l'organisation pédagogique et l'inscription de l'offre de formation dans un cadre national régional et international.

Globalement, sur les 10 offres évaluées, seulement deux sont satisfaisantes B et les huit (8) autres restent juste acceptables. Aucune offre n'est ni excellente A, ni insatisfaisante D.

Cette autoévaluation aura permis de relever des insuffisances sur toutes les offres de formations, surtout en ce qui concerne le fondement/justification de l'offre et l'inscription de l'offre dans un cadre national, régional et international. Mais, des acquis sont aussi relevés pour ce qui est de l'architecture de l'offre et de l'organisation pédagogique dans la partie cohérence avec le système LMD.

II.2. CONFERENCES, SEMINAIRES ET CEREMONIES

II.2.1. Préparation des enseignants-chercheurs aux concours d'agrégation en sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion

L'Université Ouaga II, à travers la Vice-présidence chargée de la Recherche et de la Coopération Internationale (VP/RCI), a organisé, du 02 au 07 mai 2016, une session de formation des enseignants-chercheurs, futurs candidats aux concours d'agrégation en sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion du CAMES.

La cérémonie d'ouverture des travaux de ladite session s'est déroulée le lundi 02 mai 2016 à partir de 9 heures dans la salle de conférence de l'Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP) de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO. Elle a été placée sous le patronage du Pr Filiga Michel SAWADOGO, Ministre de l'enseignement supérieur de la recherche scientifique et de l'innovation.

Deux allocutions ont marqué la cérémonie d'ouverture : l'allocution du Président de l'Université Ouaga II et celle du Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation. Dans son intervention, le Pr Stanislas OUARO, s'est réjoui de la tenue effective de la session de formation au profit des enseignants-chercheurs, futurs candidats au concours d'agrégation en sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion, session 2017. Pour lui, deux raisons essentielles expliquent l'engagement de l'université dans cette dynamique :

- le taux d'encadrement anormalement bas ;
- la conviction que le succès au concours d'agrégation passe par une bonne préparation des candidats ;

Il a exhorté les enseignants-chercheurs participants à bien vouloir profiter de cette opportunité pour prendre part activement à la session afin de mieux comprendre et maîtriser la philosophie et les exigences du concours d'agrégation. Pour lui, c'est l'occasion de discuter de leurs travaux de recherche avec des spécialistes ayant une grande expérience du concours.

Le Pr Filiga Michel SAWADOGO, Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation dans le cadre de cette session de formation, a saisi l'occasion pour féliciter le Président de l'Université Ouaga II et toute son équipe pour le dynamisme avec lequel ces sessions de préparation sont tenues. Il n'a pas manqué de rappeler que notre pays, le Burkina Faso a un besoin crucial d'enseignants de rang magistral dans les domaines des sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion. Ainsi, le département dont il a la charge ne ménagera aucun effort pour soutenir de telles initiatives. Il a terminé ses propos en demandant aux enseignants-chercheurs, candidats ou futurs candidats au concours de tout mettre en œuvre pour tirer le meilleur profit de la grande et riche expérience des formateurs. Néanmoins, il leur a tout de même indiqué que la préparation au concours est d'abord une question individuelle ; cette présente formation n'est qu'un accompagnement que l'Université Ouaga II a initié en vue de compléter leur programme individuel de préparation.

La clôture des travaux de la session s'est effectuée le samedi 07 mai 2016, sous la présidence du Pr Pam ZAHONOGO, Vice-président chargé de la Recherche et de la Coopération Internationale de l'Université Ouaga II.

II.2.2. Conférence des Recteurs, Présidents et Directeurs généraux des Institutions d'Enseignement Supérieur du Réseau pour l'Excellence de l'Enseignement Supérieur en Afrique de l'Ouest (REESAO)

Les 25 et 26 avril 2016 s'est tenue à Ouagadougou à Palace hôtel la conférence des recteurs, présidents et directeurs généraux (CRPDG) des institutions d'enseignement supérieur (IES) du Réseau pour l'Excellence de l'Enseignement supérieur en Afrique de l'Ouest (REESAO) élargies à certains organismes : le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES), l'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS), la Conférence des Recteurs des Universités Francophones de l'Afrique et de l'Océan indien (CRUFAOCI), l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), l'UNESCO (Bureau Régional de Dakar : BREDA).

Plusieurs activités étaient inscrites à l'ordre du jour du séminaire qui a porté sur le thème « **l'Université au service du développement** ». Trois conférences-débats, animées par des personnalités de l'espace REESAO, ont eu lieu en marge de la CRPDG et ont porté sur les thèmes suivants :

- « l'Afrique et les défis de l'école du futur » animée par le Dr Abdou Alpha DIA, économiste et enseignant-chercheur à l'Université de Bambey au Sénégal ;
- « l'employabilité des diplômés de l'enseignement supérieur » animée par Monsieur Serge BAYALA, Maître de Conférences en sciences de gestion à l'Université OUAGA II ;
- « Recherche au service du développement des pays de L'UEMOA » animée par Monsieur Roger H. Ch. NEBIE, Directeur de la Recherche du Burkina Faso.

Les Recteurs, Présidents et Directeurs généraux des IES se sont réunies à trois reprises en vue d'examiner plusieurs points inscrits à l'ordre du jour.

Conformément aux nouveaux statuts, le Vice-président sortant, le Pr Stanislas OUARO, Président de l'Université Ouaga II, a été élu à l'unanimité des participants comme nouveau président pour un mandat de trois (03) ans non renouvelable.

II.2.3. Conférence Africaine pour le Management (CAM)

Pour la première fois, plusieurs femmes et hommes d'Afrique, chercheurs, scientifiques, entrepreneurs, formateurs, consultants, acteurs publics, associatifs et privés sont mobilisés autour d'un objectif inédit : concevoir et concrétiser le leadership mondial de l'Afrique. C'est dans ce cadre que s'inscrit la Conférence Africaine pour le Management (CAM).

Sous le haut patronage du Pr Filiga Michel SAWADOGO, Ministre de l'Enseignement Supérieur de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, la Conférence Africaine pour le Management 2016 s'est tenue du 05 au 07 Mai 2016 à Ouagadougou à l'Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP). Elle avait pour thème : « Servir l'Afrique par le Management » et a connu la participation des enseignants-chercheurs et praticiens du Management en Afrique.

La question centrale pour les scientifiques comme pour les décideurs et acteurs publics, privés ou associatifs est de savoir comment faire naître, se développer et s'ancrer durablement en Afrique une culture d'un management intelligent permettant de concrétiser l'ambition de leadership mondial africain au moyen d'une articulation méthodique de la Recherche, de la Formation, du Conseil et de l'Accompagnement.

La CAM 2016 s'est articulée autour de tables rondes inclusives (chercheurs de tous champs scientifiques, décideurs publics, privés ou associatifs, etc.), de communications scientifiques pouvant éclairer la réflexion sur le management en Afrique, un atelier théorique/méthodologique, et un atelier doctoral.

II.2.4. Cérémonies

✚ Cérémonies officielles de rentrée académique 2015-2016 à l'IUFIC et à l'IFOAD

L'Institut Universitaire de Formation Initiale et Continue (IUFIC) a organisé le mardi 22 février 2016 sa cérémonie officielle de rentrée académique 2015-2016. Présidée par le Pr Stanislas OUARO, Président de l'Université Ouaga II, elle a connu une forte mobilisation de la communauté universitaire et des partenaires techniques et financiers entre autres le Représentant résident de l'UNICEF au Burkina. La rentrée avait pour thème : « Protection de l'enfant en situation de crise, d'urgence et/ou de catastrophe naturelle ».

Le discours d'ouverture de la cérémonie a été prononcé par le Président de l'Université Ouaga II, suivi d'un témoignage d'un ancien étudiant du master Droit et protection de l'enfant, et la leçon inaugurale de Mme Jamar BARBARA, Chef de programme protection de l'enfant à l'UNICEF.



L'Institut de Formation Ouverte à Distance (IFOAD) a organisé sa cérémonie officielle de rentrée académique 2015-2016 le 04 novembre 2016 à Ouagadougou.

Présidée par le Pr Stanislas OUARO, Président de l'Université Ouaga II, la cérémonie a permis de faire connaître l'institut par les médias présents, en l'occurrence l'Observateur Paalga, Sidwaya, BF1 et le Faso.net. A la suite de cette cérémonie, une visioconférence a permis des échanges synchrones avec les étudiants la république démocratique du Congo, Haïti, Madagascar, Sénégal et du Niger.

✚ Cérémonies de sortie de promotions 2014-2015 d'étudiants de l'UFR/SJP et de l'UFR/SEG



Les cérémonies de sortie de promotions 2014-2015 d'étudiants de l'UFR/SJP et de l'UFR/SEG se sont tenues respectivement les samedis 16 avril et 30 juillet 2016.

Les cérémonies de sortie de promotions ont connu la participation d'étudiants des promotions concernées, d'amis et parents d'étudiants, et d'invités.

La sortie de promotions d'étudiants à l'UFR/SJP, a été placée respectivement sous le patronage du Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation (MESRSI) et le parrainage général du Ministre de la justice, des droits humains et de la promotion civique, Garde des Sceaux. Elle a porté pour nom de baptême « promotion Pr Dominique KABRE », du nom d'un jeune enseignant-chercheur, Agrégé des facultés de droit et vice-major du concours d'agrégation en droit privé de novembre 2015. Chaque promotion a choisi son parrain :

la promotion des étudiants en droit des affaires avait comme parrain, le Pr Dominique KABRE ; l'option « droit judiciaire » a choisi le

Dr Léon Dié KASSABO (Directeur adjoint de l'UFR/SJP) comme parrain et les publicistes (droit public), eux, avaient pour parrain le Pr Sèni OUEDRAOGO.

Au nombre de 569, les étudiants qui ont obtenu leur maîtrise en cette année académique 2014-2015, se répartissent de la façon suivante : 44 étudiants en Droit judiciaire, 210 en Droit public et 315 en Droit des affaires.



Pour ce qui est de la cérémonie de sortie de promotions d'étudiants de l'UFR/SEG, elle a été placée respectivement sous le haut patronage de Son Excellence M. Roch Marc KABORE, Président de la République, le parrainage de Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO, le coparrainage de M. Ibrahim Alassane OUEDRAOGO. Elle a porté pour nom de baptême « promotion Pr Pam ZAHONOGO », Vice-président

chargé de la Recherche et de la Coopération Internationale (VP/RCI).

Ce sont en tout 512 étudiants répartis de la façon suivante qui ont obtenu leur maîtrise : 137 étudiants en Economie Agricole, des Ressources Naturelles et de l'Environnement, 227 en Economie et Gestion des Entreprises et des Organisations (EGEO) et 148 en Macroéconomie et Gestion du Développement (MGD) : 148 étudiants.

✚ Remise de parchemins aux auditeurs de la deuxième promotion du certificat de management de la qualité et de la performance.

Le lundi 21 février 2016 à partir de 9 heures, a eu lieu la cérémonie officielle de remise de parchemins aux auditeurs de la deuxième promotion du Certificat en management de la qualité et de la performance de l'Institut Universitaire de Formations Initiale et Continue (IUFIC) de l'Université Ouaga II. La cérémonie s'est déroulée dans les locaux de l'USTA abritant l'IUFIC, sis à la ZAD, deuxième rue derrière le SIAO.

Elle a été présidée par le Pr Stanislas OUARO, Président de l'Université Ouaga II et a connu la participation des acteurs de la communauté universitaire.



Quatre interventions ont marqué cette cérémonie de remise de parchemins : le mot de bienvenue du Directeur de l'IUFIC, l'intervention du représentant des auditeurs, celle du formateur ainsi que l'allocution du Président de l'Association Burkinabè de Management de la Qualité

(ABMAQ) et enfin le discours officiel de remise des parchemins qui a été prononcé par le Président de l'Université Ouaga II.

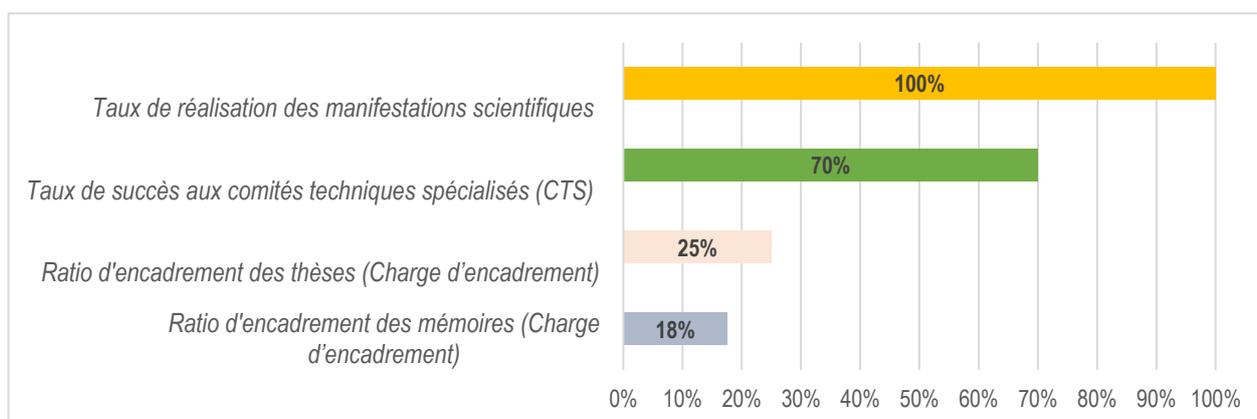
Plus qu'un mot de bienvenue, l'intervention du Directeur de l'IUFIC, le Pr Serge BAYALA, a porté d'abord sur la présentation de son institut qui a été créé dans l'objectif de positionner davantage les formations universitaires en phase avec les besoins de développement. La création de l'IUFIC selon lui est intervenue dans le cadre de l'exécution du plan stratégique de développement de l'Université Ouaga II à l'horizon 2020 et plus spécifiquement dans le contexte de la mise en œuvre effective de la réforme Licence-Master-Doctorat (LMD). Pour le Directeur, le Certificat en management de la qualité et de la performance est l'un des deux certificats de son institut qui a pour objectif de doter les auditeurs de solides repères sur les principes, les techniques, les systèmes de management liés à la qualité et à la performance. Il a, en outre, adressé ses sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué à la formation et à la sortie de la première promotion du Certificat pour leurs efforts et leur accompagnement quotidien. Il n'a pas manqué de faire mention spéciale au formateur, M. Richard RICOUARD pour sa disponibilité et son esprit de partage de connaissances et d'expériences avec les auditeurs. A la suite du Directeur de l'IUFIC, M. Richard RICOUARD, consultant-enseignant, formateur intervenant dans le cadre du présent certificat et dans d'autres formations de niveau master à l'IUFIC a affirmé que c'est avec plaisir qu'il a répondu à l'invitation qui lui a été faite par l'Université Ouaga II de participer à la formation des auditeurs du Certificat de management de la qualité et de la performance de l'IUFIC. Il a, en outre, ajouté que ce certificat doit son existence à la volonté conjuguée des Professeurs OUARO et BAYALA. Il s'est réjoui d'avoir contribué à la formation de ces auditeurs, futurs managers de la qualité et de la performance dans leurs entreprises et institutions respectives.

Prenant à son tour la parole, le Président de l'ABMAQ, Monsieur Alexandre SANFO a réitéré l'engagement de son association à accompagner l'IUFIC dans la formation en management de la qualité.

Le Président de l'Université Ouaga II a, pour sa part, reconnu que la performance des entreprises impose au milieu universitaire, outre la formation, une adaptation de l'enseignement aux besoins du marché. Pour terminer, il a rassuré les auditeurs qu'un certificat de niveau 2 (C2) serait bientôt lancé par l'IUFIC pour permettre la continuité du programme jusqu'à la délivrance d'un diplôme après les niveaux 3 et 4. Il reste convaincu que le partenariat conclu depuis 2015 entre l'IUFIC et l'Association Burkinabé pour le Management de la Qualité (ABMAQ) apportera une valeur ajoutée au Certificat de management de la qualité et de la performance et fera de l'IUFIC une structure de référence en matière de formation en assurance qualité (AQ) au Burkina Faso et dans la sous-région.

II.3. INDICATEURS DE PERFORMANCE EN 2016

Graphique 2 : Indicateurs de performance en 2016



NB : En 2016, le ratio enseignant / étudiants était de 1/92.

CHAPITRE III :

COOPERATION ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE

III.1. COOPERATION UNIVERSITAIRE

L'une des valeurs caractéristiques de l'UO2 est sa foi en la puissance du partenariat. Plus qu'un moyen, le partenariat à l'Université Ouaga II est une nécessité dictée par un contexte de mondialisation et une dynamique d'intégration régionale. C'est dans ce cadre que la Vice-présidence chargée de la Recherche et de la Coopération internationale s'investit à nouer des accords de coopérations. Au titre de l'année 2015/2016, six (06) conventions et accords de partenariats ont été signés entre l'UO2 et d'autres institutions. Il s'agit de :

- l'Université Nangui Abrogoua (Côte d'Ivoire), accord-cadre de convention signé le 30 mars 2016 pour une durée de cinq (05) ans;
- l'Ecole Supérieure des Techniques Avancées (Burkina Faso), convention cadre de coopération signée le 16 mai 2016 pour une durée de cinq (05) ans ;
- l'institut Sup 'management Burkina, convention cadre de coopération signée le 16 mars 2016 pour une durée de cinq (05) ans ;
- l'Agence Universitaire de la Francophonie (France), Avenant n°11 à l'accord cadre du 16 mars 2009 signé le 04 août 2016 pour une durée d'un (01) an ;
- les Ecoles et Instituts du Groupe SODESI (Niger), Convention de partenariat signée le 14 décembre 2016 pour trois (03) ans;
- l'Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB) (Mali), accord-cadre de coopération signé le 18 novembre 2016 pour une durée de cinq (05) ans.

Les domaines suivants sont concernés par ces accords de coopérations :

- les échanges d'enseignants et de chercheurs ;
- la réalisation de programmes de formation visant à permettre et à faciliter la mobilité interuniversitaire des apprenants ;
- le développement de programmes et d'activités scientifiques communs (cours, conférences, séminaires, colloques) ;
- la mise en place et la co-animation d'activités d'études, de recherches et de développement sur des thèmes spécifiques ;
- les publications conjointes ;
- toute action considérée d'intérêt commun par les deux parties.

III.2. RECHERCHE UNIVERSITAIRE

III.2.1. Atelier régional du Réseau d'Education et de Recherche pour l'Afrique de l'Ouest et Centrale (WACREN) sur la sécurisation de la gestion des noms de domaine sur internet

L'Université Ouaga 1 Pr Joseph KI-ZERBO (UO1-JKZ) a accueilli du 10 au 15 octobre 2016, un atelier régional de formation sur le thème : « Sécurisation et gestion des noms de domaine sur Internet ». Cet atelier a été organisé par le Réseau National d'Education et de Recherche du Burkina Faso (FASOREN) en collaboration avec WACREN.



La cérémonie d'ouverture des travaux dudit atelier a eu lieu le lundi 10 octobre 2016 dans la salle de conférences de l'ISSP de l'UO1 Pr JKZ. Ont participé aux travaux de l'atelier des experts du domaine des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) venus du Tchad, de Sierra Leone, du Togo, du Benin et du Burkina Faso.

On note la présence des représentants des ministres de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation et celui du développement de l'économie numérique et des postes ; les Présidents des universités Ouaga 1 Pr JKZ et Ouaga II, le Délégué Général du CNRST, le Directeur Général de l'ANPTIC.

FASOREN est une jeune association dont la présidence du Conseil d'Administration est assurée par le Pr Stanislas OUARO, Président de l'Université Ouaga II et le Secrétariat exécutif, par le Pr Oumarou SIE de l'UO1-JKZ. FASOREN a pour objectif de bâtir une infrastructure de communication numérique pour l'éducation et la recherche au profit des communautés universitaires.

III.2.2. Manifestations scientifiques

✚ Dixième édition de la Semaine du Débat Economique (SEDECO)



La Semaine du Débat Economique (SEDECO) est à sa dixième édition. Le thème de l'année 2016 a porté sur : « Les enjeux économiques de l'insécurité au Burkina Faso ».

Cette édition s'est tenue du 20 au 25 juin 2016 dans la salle de conférence de la Direction Générale de la Coopération (DGCOOP).

La cérémonie officielle d'ouverture a eu lieu le lundi 20 juin 2016 sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Paul Kaba THIEBA, représenté par le Ministre d'Etat, Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité (MATDS). Ont participé aux débats, des élèves, des étudiants, des enseignants-chercheurs et des spécialistes venus du Burkina et d'ailleurs.

Après la cérémonie d'ouverture, une communication a été livrée par Dr Omer COMBARY sur le thème « *Analyse théorique de la relation insécurité et économie* » sous la modération scientifique du Pr Idrissa OUEDRAOGO.

La deuxième journée de la SEDECO 2016 a été placée sous la modération du Pr Gnderman SIRPE, Directeur de l'UFR/SEG et a porté sur deux communications. La première communication a été proposée par Monsieur Yssouf TRAORE de la Cellule Nationale de Traitement de l'Information Financière (CENTIF) sur le Blanchiment d'argent, financement du terrorisme et insécurité.

La 2^{ème} communication a porté sur « lutte contre le Blanchiment d'argent et le financement du terrorisme : quels enjeux face au secteur informel en Afrique de l'ouest ? ».

Le troisième jour de la SEDECO a été ponctué par deux communications sous la modération du Pr Pam ZAHONOGO, Enseignant-Chercheur à l'UFR/SEG, et par ailleurs Vice-Président chargé de la Recherche et la Coopération Internationale de ladite Université.

La première communication a porté sur le thème : « *Insécurité et recettes fiscales* » et a été présentée par Dr Jean Marie SOURWEMA, Chef de service d'exploitation et de prévision de la Direction Générale des impôts (DGI).

La seconde communication a été animée par M. Madi BOUNDAOGO, Chef de service de l'analyse et de la prévision budgétaire de la Direction Générale du Budget (DGB) a porté sur le thème « *Insécurité et arbitrage budgétaire* ».

La quatrième journée de la SEDECO a été rythmée par trois communications sous la modération du Pr Boubié BASSOLE, Enseignant-chercheur à l'UFR-SEG/ UO2. La première communication a été donnée par Dr Samuel Tambi KABORE, Enseignant-chercheur à l'UFR-SEG/ UO2 et a porté sur la « Toile d'effets micro de l'insécurité ».

La seconde communication, a été donnée par Dr Ousmane TRAORE Enseignant-chercheur à l'UFR-SEG/ UOII et a porté sur « Solidité des sociétés d'assurance dans l'espace UEMOA : Evidence d'une régulation au Burkina Faso face à la recrudescence des risques ».

A la suite des quatre journées, la SEDECO s'est poursuivie le cinquième jour avec un panel de trois intervenants sous la modération du Dr Madi KOANDA de l'UFR-SEG/UO2.

Le premier paneliste était M. le ministre d'Etat qui a situé l'origine des Koglweogo dont le phénomène ne date pas d'aujourd'hui.

Le second panéliste, Pr Albert Ouédraogo a aussi situé l'historique des Koglweogo. Pour lui, avec le développement de l'insécurité, il appartient aux populations de prendre en charge leur propre sécurité.

Le troisième panéliste, le Capitaine Alain SARA a commencé son intervention par définir l'intelligence économique comme un état d'esprit, un ensemble de savoir-faire, une culture publique. Pour lui, l'intelligence économique est la recherche de l'autonomie et de l'indépendance stratégique. Elle s'articule autour de trois (03) axes : la veille, la sécurité économique et l'influence c'est-à-dire le management. Pour le cas des Koglweogo, le Capitaine SARA propose un Etat stratège en vue d'assurer la sécurité.

🌐 Colloque international sur les systèmes et modélisations polynomiaux (robotique et épidémiologie) organisé par l'IUFIC

L'Institut Universitaire de Formation Initiale et Continue (IUFIC) a organisé du 23 au 27 mai 2016 à Ouagadougou, un colloque international sur le thème « systèmes et modélisations polynomiaux : robotique et épidémiologie ». C'est un colloque international qui a connu la participation de chercheurs, de doctorants et de professionnels du domaine des mathématiques. Ce fut un honneur pour le Directeur de l'IUFIC, le Pr Serge BAYALA, qui a profité de l'occasion pour saluer au nom de son institut, l'organisation effective de ce colloque. Pour lui, ce colloque allant dans le sens de la recherche du savoir et surtout de son applicabilité dans la vie de tous les jours, entre dans le cadre des activités de l'IUFIC. L'amour des mathématiques, la maîtrise des chiffres et l'épanouissement professionnel des chercheurs sont autant de raisons qui ont poussé un groupe de chercheurs en mathématiques à organiser ce colloque.



En une semaine, d'éminents professeurs ont partagé leurs savoirs avec des jeunes chercheurs à travers des séminaires de formation sur des thèmes variés. Ce fut l'occasion pour le Président de l'Université Ouaga II de féliciter les organisateurs et surtout les participants pour la qualité des travaux du colloque. Il n'a pas manqué de remercier les mathématiciens venus du Burkina Faso, du Benin, du Mali, du Niger, du Sénégal, du Tchad et de la France pour avoir apporté leur contribution à la réussite du colloque. En tant que enseignant-chercheur en mathématiques, il a tenu à saluer le comité scientifique dirigé par les Professeurs Moussa OUATTARA et Michel COSTE pour leurs contributions aux succès du colloque.

Pour l'initiateur du colloque, le Dr Ibrahim NONKANE, appuyé par un groupe de jeunes chercheurs, l'idée du colloque est partie d'un constat. En effet, il existerait, selon lui, des difficultés liées à la recherche en Algèbre en Afrique de l'Ouest, dues en grande partie à l'isolement scientifique ainsi qu'au manque d'un cadre d'échange orienté. Aussi, le constat dans les lycées, collèges et universités, est que de plus en plus les élèves et étudiants sont désintéressés par les mathématiques pour la simple raison qu'elles sont difficiles à maîtriser. C'est d'ailleurs pour cette raison que le Président de l'Université Ouaga II a souhaité que de telles initiatives puissent se perpétuer.

Atelier International de Recherche du Programme MIGDEVRI (Migration Development and Regional Integration)

Le Laboratoire d'Etudes et de Recherche sur les Dynamiques sociales et le Développement Local (LASDEL) du Benin a organisé à travers le programme MIGDEVRI un atelier international de recherche sur le thème « migrations, mobilités et développement en Afrique ». L'atelier s'est tenu, du 13 au 17 juin 2016 à Ouagadougou, en collaboration avec le laboratoire d'Analyse Quantitative Appliquée au Développement –Sahel (LAQAD-S) de l'Université Ouaga II et l'Institut Supérieur des Sciences des Populations (ISSP) de l'Université Ouaga I Professeur Joseph KI-ZERBO.



La cérémonie d'ouverture de l'atelier a été placée sous la présidence du Pr Stanislas OUARO, Président de l'Université Ouaga II. Elle a été ponctuée par les interventions du Responsable du LAQAD-S, du Pr Pam ZAHONOGO Vice-président chargé de la Recherche et de la Coopération Internationale (VP/RCI) UO2, du Coordonnateur du programme MIGDEVRI, le Dr Elieth EYEBIYI, du Représentant du Bureau de la Coopération Suisse au Burkina. Elle a connu la participation de chercheurs, d'experts, de journalistes spécialistes des questions de migration de l'espace communautaire et régional CEDEAO.

Venus d'Angleterre, de la Belgique, du Benin, du Burkina Faso, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, de la France, du Niger, du Nigeria, du Maroc, du Sénégal et de la Suisse, les participants ont pu réfléchir sur les multiples facettes et les impacts des migrations sur la vie des populations. Pour le Dr Elieth EYEBIYI, les questions de migration et de mobilité ne sont pas des questions ouvertes mais elles sont en train de prendre une allure particulière en raison des mesures sécuritaires qui deviennent un problème dans la sous-région. Ainsi, au cours de leurs travaux, les participants devront mettre en exergue la dimension utilitaire des migrations et mobilités dans le développement de l'Afrique.

A sa suite, le Pr Pam ZAHONOGO a indiqué que l'actualité mondiale est rythmée ces dernières années par une succession de drames de migrants africains en Méditerranée et l'arrivée massive de migrants et de réfugiés aux portes de l'Occident. Qu'ils proviennent du Moyen Orient ou d'Afrique, qu'ils soient

aventuriers ou engagés dans des carrières de mobilité, ces acteurs font l'objet d'une interprétation particulière des médias et des discours politiques contrastés.

C'est pourquoi le Pr Stanislas OUARO, patron de la cérémonie a profité de l'opportunité qui lui est offerte pour saluer la pertinence du thème qui doit être débattu pendant les cinq (05) jours. Pour lui, la gestion des mouvements migratoires pose de nouveaux défis économiques et sociaux aux différents Etats du monde entier en général et, ceux de l'Afrique en particulier. Il fonde l'espoir que les discussions scientifiques et professionnelles qui vont se faire à travers les échanges approfondis sur les liens entre migration, mobilité et le développement pourront aboutir à des propositions d'amélioration de la situation.

Election du Directeur du Centre d'Etudes, de Documentation, de Recherche Economiques et Sociales au poste de Président du comité de direction de West African Think Tank Network (WATTnet)

Du 1^{er} au 3 mars 2016, s'est tenue à Accra, capitale de la république du Ghana, la conférence inaugurale du West African Think Tank Network (WATTnet) qui est un réseau de Think Tank dont l'objectif est de promouvoir le développement socioéconomique et politique en Afrique de l'Ouest à travers des travaux de recherche et un plaidoyer fondé sur des données probantes.

Placé sous la présidence de son excellence Monsieur John Agyekum KUFUOR, ancien Président de la République du Ghana, la conférence a connu la participation des organisations internationales, régionales et sous régionales, des institutions financières, des acteurs du secteur privé et de la société civile, des leaders politiques et des chercheurs des Think Tank et du monde universitaire.

Le CEDRES représenté par son Directeur et le Responsable de la Recherche à cette conférence, s'est vu honoré lors de la mise en place de la structure organisationnelle. En effet, à l'unanimité, les participants à l'Assemblée Générale ont élu le CEDRES à travers son Directeur au poste de président du Comité de Direction du WATTnet pour les années 2016 et 2017.

Quant au Secrétariat du WATTnet, il sera hébergé par le « Institute of Economic Affairs (IEA) » au Ghana.

III.2.3. Cérémonie de remise de toges aux enseignants des universités Ouaga I JKZ et Ouaga II promus au CAMES, session 2015

Le jeudi 03 novembre 2016, dans l'amphi D Libyen de l'Université Ouaga 1 JKZ, les Universités Ouaga 1 JKZ et Ouaga II ont procédé à la remise officielle de toges aux enseignants-chercheurs et aux enseignants-hospitalo-universitaires promus du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) lors de la session 2015. Cette cérémonie placée sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement et le parrainage de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur de la République de Chine Taïwan. Elle s'est déroulée en présence de nombreux invités et des membres des communautés des deux universités.

Le Président de l'Université Ouaga II a prononcé le mot de bienvenue suivi du représentant des promus et le Pr Jacques SIMPORE a prononcé la leçon inaugurale sur l'éthique et la déontologie du métier d'enseignant-chercheur et d'enseignant-hospitalo-universitaire. Le discours officiel de remise de toges aux promus a été prononcé par le Pr Filiga Michel SAWADOGO, Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation, représentant S.E.M le Premier Ministre.

En rappel, les résultats enregistrés lors de la session 2015 du CAMES se résument comme suit : (i)



Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO : 52 inscrits sur 55 candidats présentés, soit un taux global de succès de 94,54% ; (ii) Université Ouaga II : 03 dossiers présentés avec un taux de succès de 100%.

Pour ce qui concerne les lauréats aux concours d'agrégation, ils n'ont concerné que l'Université Ouaga II qui a enregistré l'inscription de deux Maîtres de Conférences Agrégés.

III.2.4. Organisation des doctoriales

L'un des laboratoires rattachés à l'École doctorale, en l'occurrence le Laboratoire de Recherche en Gestion des Entreprises et des Organisations (LaReGEO), a organisé les 22 et 23 décembre 2016 à Ouagadougou des doctoriales en Sciences de Gestion. Ces doctoriales ont été animées par les Professeurs Ababacar M'BENGUE de l'Université de Reims en France, Seydou SANÉ de l'Université Gaston Berger du Sénégal, Alidou OUÉDRAOGO de l'Université de Moncton au Canada, Serge BAYALA et Florent SONG-NABA de l'Université Ouaga II.

Neuf (09) doctorants en Sciences de Gestion ont ainsi eu l'opportunité de présenter l'état d'avancement de leurs travaux de recherche et d'échanger avec des chercheurs confirmés. Les doctoriales ont été clôturées par un séminaire sur l'épistémologie en Sciences de gestion. De l'avis des doctorants, ces deux jours de partage leur ont été très bénéfiques en ce sens qu'ils leur ont permis de se remettre en cause et de prendre conscience du chemin qui leur reste à faire dans la perspective de la soutenance de leurs thèses. Le Directeur du LaReGEO, Pr Serge BAYALA, a vivement remercié les Professeurs M'BENGUE, SANÉ et OUÉDRAOGO d'avoir accepté, en cette veille des fêtes de fin d'année, de participer à la formation de la relève.

Le Directeur adjoint de l'ED/SJPEG, Pr SONG-NABA, s'est réjoui quant à lui de voir que le LaReGEO a, à travers ces deux jours d'intenses activités, entamé la mise en œuvre du programme doctoral en Sciences de Gestion.

III.2.5. Publication des travaux de recherche

L'Université Ouaga II a, en 2016, octroyé dix millions (10 000 000) Francs CFA à chacune des deux revues que sont la Revue CEDRES-Etudes et la Revue Burkinabè de Droit pour leurs publications. Ce soutien a permis la parution de deux numéros de la revue CEDRES-Etudes et d'un numéro de la revue Burkinabè de droit.

Ces deux supports de publication contribuent à la promotion des enseignants-chercheurs de droit, de science politique, d'économie et de gestion.

En 2016, la revue CEDRES-Etudes a publié les travaux de recherche suivants :

Tableau 6 : Travaux de recherche publiés dans la revue CEDRES-Etudes en 2016

N°	PUBLICATIONS	AUTEURS	NATIONALITES
1	Assurance maladie universelle : nécessité et politique optimale pour le Burkina Faso	Pr Idrissa M. OUEDRAOGO & Dr Ousmane TRAORE	Burkinabé
2	Les pratiques du contrôle de gestion au service de la performance des collectivités locales au Togo	Dr Tanko Awoki TANKPE	Togolais
3	La performance comparée des compagnies de distribution d'eau en Afrique de l'ouest par la méthode DEA : cas de 3 compagnies à mode de gestion différentes	Dr Robert BATIONO	Burkinabé
4	La présence des noirs dans la publicité française : impact sur l'évaluation de la publicité et l'intention d'achat	Dr Clarisse TRAORE/KIENOU	Burkinabé
5	Participatory assessment of development in rural Burkina Faso : a new methodology for resolving old pains	Dr Nicky POUW et Dr Janvier KINI	Néerlandaise et Burkinabé
6	La recherche de la convergence nominale dans une perspective de convergence réelle dans les pays de la CEDEAO	Dr Cheikh Tidiane SECK	Sénégalais
7	Analyse de l'effet de microcrédit sur l'écart moyen de pauvreté au Benin	Dr Fadonougbo BOKO	Togolais
8	Instabilité et croissance économique au Togo, quels enseignements ?	Dr Tom-Irazou TCHALIM	Togolais
9	Analyse économique des élections communales au Benin en 2015	Dr Daoud BADIROU	Béninois
10	Analyse des déterminants de la discrimination salariale au Togo	Dr Inna Alekseevna JOHNSON	Togolais

En 2016, la Revue Burkinabé de Droit a publié les travaux de recherche suivants :

Tableau 7 : Travaux de recherche publiés dans la Revue Burkinabé de Droit en 2016

N°	PUBLICATIONS	AUTEURS	NATIONALITES
Doctrine			
1	Exception d'inconstitutionnalité et principe d'égalité au Bénin et au Congo	Dr Ibrahim David SALAMI	
2	Les principes à valeur constitutionnelle en Afrique : les cas du Burkina Faso, du Bénin, du Mali, du Niger et du Sénégal	Dr Aboubakar SANGO	
3	Le contentieux des élections parlementaires au Burkina Faso	Dr Ouseni ILLY	Burkinabé
Jurisprudence			
4	DROIT CIVIL- Régime foncier rural-Terrain rural-Droit de jouissance- Action en revendication de la titularité-Recevabilité (oui)- Action bien fondée- Appel-Recevabilité (oui)- Loi sur le foncier rural- Conciliation préalable obligatoire-Inexistence dans la localité (oui)- Carence du législateur- Ineffectivité de la procédure- Non accomplissement de la formalité de conciliation- Confirmation du jugement (oui)	Pr W. Dominique KABRE	Burkinabé
5	DROIT CIVIL- Sûretés- Hypothèque conventionnelle- Convention de compte courant- Affectation hypothécaire- Action en annulation- action mal fondée- Appel- Recevabilité (oui)- Mutation de droit réel immobilier- Publicité foncière- Non publication du transfert du droit réel- Mauvaise foi du créancier- Opposabilité du transfert de droit réel (oui)- Application d'une loi nouvelle à une situation antérieure- Non rétroactivité des lois- Violation des dispositions légales (oui)- Infirmité du jugement (oui)- Immeuble hypothéqué- Logement familial- Défaut d'accord du conjoint- Nullité de la convention hypothécaire (oui)- Radiation de l'hypothèque	Cour d'appel de Ouagadougou, Ch. Civ. N°2, Arrêt n°034 du 21/04/2016	Burkinabé
Chronique de législation			
6	Répertoire des textes législatifs et réglementaires : Année 2015	-	Burkinabé
7	Loi n°081-2015/CNT du 24 novembre 2015 portant statut général de la Fonction publique d'Etat	-	Burkinabé

III.2.6. Statistiques sur les doctorants de l'Ecole doctorale SJPEG

Tableau 8 : Statistiques sur les doctorants en 2016

LIBELLE	ECONOMIE/GESTION			DROIT/SCIENCES POLITIQUES		
	F	M	T	F	M	T
Inscrits	6	52	58	2	4	6
Nombre de thèses soutenues	3	12	15	1	1	2

CHAPITRE IV :

GOUVERNANCE FINANCIERE

Dans le pilotage de l'institution universitaire, la gouvernance financière occupe une place importante. En effet, l'exécution des activités nécessite une mobilisation de ressources conséquentes ainsi qu'une bonne planification des dépenses. Le budget de l'Université Ouaga II, gestion 2016, exécuté conformément au régime financier et comptable des établissements publics de l'Etat, a été adopté par le Conseil d'Administration en sa séance ordinaire du 28 décembre 2015. L'exécution du budget de l'année 2016 a permis d'aboutir à des agrégats financiers significatifs et ne s'est pas faite sans difficultés.

Le présent chapitre met en relief la situation des agrégats financiers, dépeint la gestion des marchés publics et donne un aperçu de l'évolution de la mise en œuvre du projet de construction du village universitaire Ouaga II.

IV.1. AGREGATS FINANCIERS DE L'UNIVERSITE OUAGA II AU TITRE DE L'ANNEE 2016

La gestion financière de l'Université Ouaga II est assurée dans sa phase administrative par l'Ordonnateur (le Président de l'UO2) appuyé par l'Administrateur de crédits (le Directeur de l'Administration et des Finances) et par l'Agent comptable dans sa phase comptable. Dans la phase d'exécution, le contrôle est assuré par le Directeur du Contrôle des Marchés publics et des Engagements financiers (DCMEF).

Le budget initial de l'Université Ouaga II, gestion 2016, équilibré en recettes et en dépenses à la somme de deux milliards huit cent quarante-sept millions cinquante-deux mille (2 847 052 000) FCFA a été révisé en mars 2016 avec la prise en compte du résultat patrimonial pour être équilibré à six milliards trois cent cinquante un millions cent cinq mille neuf cent soixante-quatre (6 351 105 964) FCFA.

IV.1.1. Recettes

Au titre de la gestion 2016, le montant total des titres émis s'est élevé à six milliards trois cent trente millions six cent vingt-trois mille neuf cent trente un (6 330 623 931) FCFA pour une prévision corrigée de six milliards trois cent cinquante un millions cent cinq mille neuf cent soixante-quatre (6 351 105 964), soit un taux de réalisation de 99,68%. Le tableau ci-dessous récapitule les ressources mobilisées :

Tableau 9 : Récapitulatif des ressources mobilisées (FCFA) en 2016

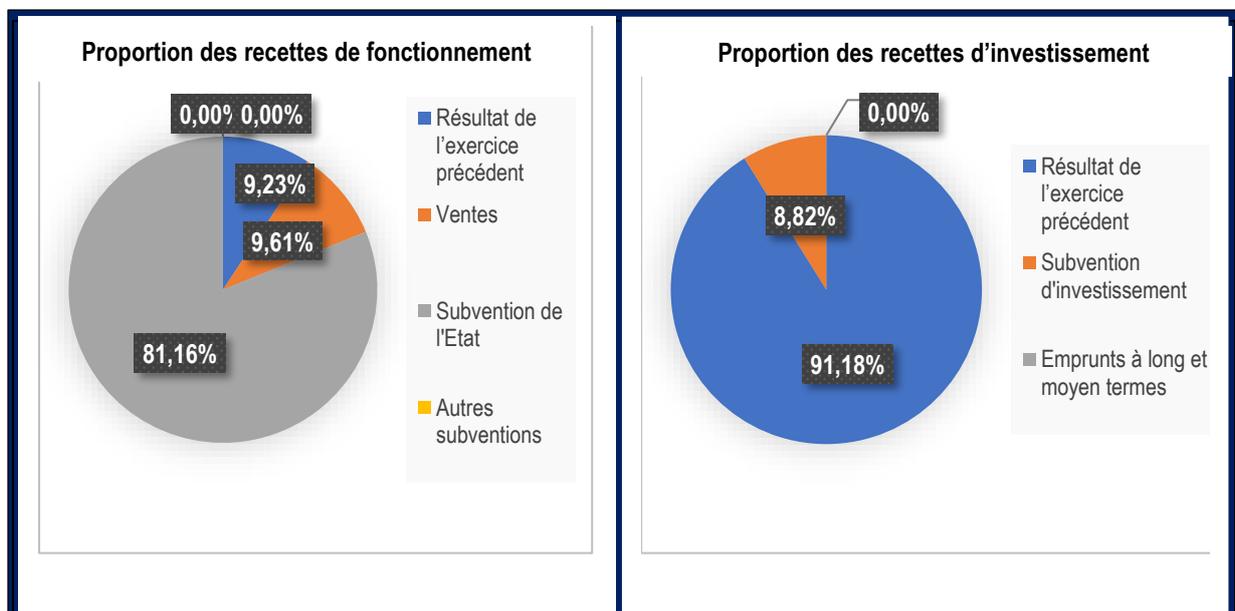
	RUBRIQUES	PREVISIONS	REALISATIONS	TAUX D'EXECUTION
FONCTIONNEMENT	Résultat de l'exercice précédent	255 617 492	255 617 492	100,00%
	Ventes	339 680 000	265 919 367	78,29%
	Subvention de l'Etat	2 187 213 000	2 246 491 600	102,71%
	Autres subventions	6 000 000	0	0,00%
	Dons et autres produits	0	0	-
	Total Fonctionnement	2 788 510 492	2 768 028 459	99,27%
INVESTISSEMENT	Résultat de l'exercice précédent	3 248 436 472	3 248 436 472	100%
	Subvention d'investissement	314 159 000	314 159 000	100%
	Emprunts à long et moyen termes	0	0	-

	RUBRIQUES	PREVISIONS	REALISATIONS	TAUX D'EXECUTION
	<i>Total Investissement</i>	3 562 595 472	3 562 595 472	100,00%
	Total Global	6 351 105 964	6 330 623 931	99,68%

Au titre de l'année 2016, le montant total des recettes s'élève à six milliards trois cent trente millions six cent vingt-trois mille neuf cent trente un (6 330 623 931) FCFA, soit un taux d'exécution de **99,68%**.

Les recettes d'investissement s'élèvent à trois milliards cinq cent soixante-deux millions cinq cent quatre-vingt-quinze mille quatre cent soixante-douze (3 562 595 472) FCFA soit 56,28% des recettes globales tandis que les recettes de fonctionnement s'élèvent à deux milliards sept cent soixante-huit millions vingt-huit mille quatre cent cinquante-neuf (2 768 028 459) FCFA soit 43,72% des ressources mobilisées).

Graphique 3 : Proportion des ressources de fonctionnement et d'investissement mobilisées en 2016



Les ressources de fonctionnement mobilisées en 2016 proviennent essentiellement du résultat de l'exercice précédent (résultat patrimonial), de la subvention de l'Etat et des ventes (droits d'inscription et produits accessoires) qui représentent respectivement 9,23%, 81,16% et 9,61% des ressources de fonctionnement.

Quant aux ressources d'investissement, elles proviennent essentiellement du résultat de l'exercice précédent et de la subvention d'investissement qui représentent respectivement 91,18% et 8,82% de celles-ci.

IV.1.2. Dépenses

Au titre de la gestion 2016, les dépenses effectuées sont récapitulées dans le tableau ci-dessous :

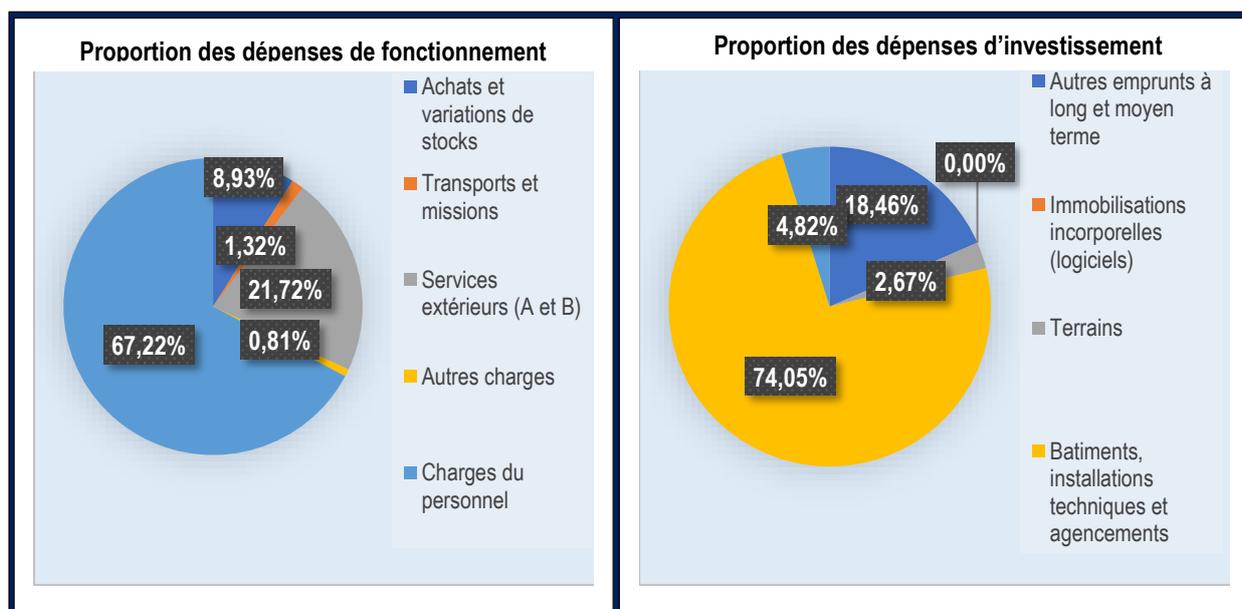
Tableau 10 : Récapitulatif des dépenses effectuées (FCFA) en 2016

	RUBRIQUES	PREVISIONS	REALISATIONS	TAUX D'EXECUTION
FONCTIONNEMENT	Achats et variations de stocks	251 936 598	240 232 845	95,35%
	Transports et missions	40 832 500	35 415 793	86,73%
	Services extérieurs (A et B)	617 773 145	583 903 594	94,52%
	Autres charges	26 936 249	21 777 500	80,85%
	Charges du personnel	1 846 032 000	1 807 570 398	97,92%
	Total fonctionnement	2 783 510 492	2 688 900 130	96,60%
INVESTISSEMENT	Autres emprunts à long et moyen terme	276 659 000	180 833 333	65,36%
	Immobilisations incorporelles (logiciels)	4 997 300	0	0,00%
	Terrains	520 000 000	26 151 750	5,03%
	Bâtiments, installations techniques et agencements	2 605 950 163	725 469 221	27,84%
	Equipement	159 989 009	47 270 800	29,55%
	Total Investissement	3 567 595 472	979 725 104	27,46%
Total Global		6 351 105 964	3 668 625 234	57,76%

De ce tableau, on peut retenir que les dépenses de fonctionnement ont été exécutées à 96,60% représentant 42,33% des dépenses globales et les dépenses d'investissement ont été exécutées à 27,46% représentant 15,42% des dépenses globales.

Au titre de l'année 2016, le montant total des dépenses s'élève à trois milliards six cent soixante-huit millions six cent vingt-cinq mille deux cent trente-quatre (3 668 625 234) FCFA, soit un taux d'exécution de 57,76%.

Graphique 4 : Proportion des dépenses de fonctionnement et d'investissement effectuées en 2016



Les dépenses de fonctionnement estimées à deux milliards six cent quatre-vingt-huit millions neuf cent mille cent trente (2 688 900 130) FCFA occupe une part prépondérante dans les dépenses de l'Université Ouaga II avec un taux de 73,29%. Elles ont été dominées par les charges de personnel qui représentent 67,22% de celles-ci. Viennent ensuite, les services extérieurs, les achats et variations de stocks, les

transports et missions et les autres charges qui représentent respectivement 21,72%, 8,93%, 1,32% et 0,81% des dépenses de fonctionnement.

Les dépenses d'investissements sont estimées à neuf cent soixante-dix-neuf millions sept cent vingt-cinq mille cent quatre (979 725 104) FCFA soit 27,46% des dépenses totales. Elles ont été absorbées par les investissements sur les bâtiments, installations techniques et agencements qui représentent 74,05% de celles-ci. Le reste des dépenses d'investissement a été consacré au remboursement des emprunts à long et moyen terme, à l'équipement et aux terrains qui représentent respectivement 18,46%, 4,82% et 2,67%. Il convient de retenir qu'aucune dépense n'a été effectuée concernant les immobilisations incorporelles (logiciels).

Le faible taux des dépenses d'investissement s'explique en grande partie par le retard accusé dans l'exécution des conventions entre l'Université Ouaga II et les Maitrises d'Ouvrage Délégées (MOD) que sont Faso Baara et AGEM-Développement dans la réalisation des infrastructures de l'UO2 sur son site dans les communes rurales de Saaba et de Loumbila suite au différend foncier qui y prévalait.

IV.2. GESTION DES MARCHÉS PUBLICS

La gestion des marchés publics comme le stipule le décret N°2008-173/PRES/PM/MEF du 16 avril 2008 portant réglementation générale des marchés publics et des délégations de service public au Burkina Faso est assurée à l'Université Ouaga II par la Personne Responsable des Marchés, sous l'autorité du Président, à travers le Plan de Passation des Marchés publics (PPM).

Ainsi, le PPM de l'UO2, au titre de l'année 2016, a été adopté par le Conseil d'Administration en sa 1^{ère} session ordinaire du 28 décembre 2015 et le PPM révisé en sa 2^{ème} session ordinaire du 14 mars 2016. Il permet l'exécution du budget à travers les acquisitions de matériels et équipements pour le bon fonctionnement des services de l'UO2.

La situation d'exécution du PPM 2016 est résumée dans le tableau suivant :

Tableau 11 : Etat d'exécution des marchés en 2016

TYPE	NOMBRE DE MARCHES PROGRAMMES	MARCHES EXECUTES TOALEMENT	MARCHES EXECUTES PARTIELLEMENT	MARCHES NON EXECUTES	OBSERVATIONS
Fonctionnement	32	32	00	00	Néant
Investissement	18	09	07	02	Les marchés non-exécutés ont été annulés du fait du non-respect des seuils de la mercuriale des prix de certains items

L'exécution des marchés au titre de l'année budgétaire 2016 a permis à l'Université Ouaga II d'acquérir les biens et équipements constitués du matériel spécifique pour la confection des cartes d'étudiants, du matériel informatique et de reprographie et des mobiliers de bureau (confère annexes).

IV.3. CONSTRUCTION DU VILLAGE UNIVERSITAIRE

Les travaux de construction du village universitaire de l'Université Ouaga II ont repris en septembre 2016 avec la relance des travaux par Son Excellence Monsieur le Premier Ministre. Il s'en est suivi le démarrage des travaux de construction du centre médical et du restaurant universitaire, la délimitation du site et le recensement en vue de l'indemnisation. Enfin, le Ministère de tutelle, par l'entremise du Projet Cités Universitaires (PCU) a commandité l'étude d'impact environnemental et social de l'UFR/ST.

IV.3.1. Relance des travaux par son Excellence Monsieur le Premier Ministre



Le Premier Ministre, Chef du gouvernement était en visite sur le site de l'Université Ouaga II en vue de relancer les travaux de construction. C'était le lundi 05 septembre 2016 en présence des autorités administratives, coutumières et des populations des villages environnants des communes de Saaba et de Loubila.

Ce fut une journée très chargée avec au programme, une cérémonie de lancement de la pose des balises devant délimiter la superficie du site dédié à la construction de l'Université Ouaga II, le lancement officiel des travaux de construction du restaurant universitaire et du centre médical et une adresse de Son Excellence aux populations des villages concernés par le site de l'Université Ouaga II.

Trois interventions ont ponctué la cérémonie de lancement de la pose des balises : celle de bienvenue du Secrétaire d'Etat à la recherche scientifique et à l'innovation, celles des représentants respectifs des villages de Saaba et de Loubila concernés par le site de l'Université Ouaga II. En rappel, le site de l'Université Ouaga II, d'une superficie d'environ 2111 hectares, touche deux régions, celle du Centre et celle du Plateau Central, deux communes dont la commune de Saaba et celle de Loubila. Les travaux sur ledit site étaient interrompus par les populations des villages concernés qui réclament une indemnisation de la part de l'Etat.

Suite aux différentes négociations entamées par le Gouvernement et les autorités locales avec les populations, des compromis ont été trouvés, toute chose qui a permis le redémarrage des travaux avec le lancement par son Excellence Monsieur le Premier Ministre.

Le Premier Ministre a émis le souhait du Gouvernement de protéger les intérêts et les droits des populations. C'est pour cela que les concertations avec celles-ci se poursuivront simultanément avec les constructions de certaines infrastructures (restaurant et centre médical).



Le Pr Stanislas OUARO, Président de l'Université Ouaga II a traduit ses vifs remerciements au Chef du Gouvernement. Il a aussi salué l'esprit de confiance qui existe dorénavant entre les autorités et les populations concernées par le site, ce qui va permettre l'exécution et l'aboutissement du projet de construction du village universitaire de l'Université Ouaga II.

Les représentants des populations des deux communes concernées par le site ont tour à tour exprimé leur joie suite aux promesses faites par Son Excellence sur la question des dédommagements. Ils fondent l'espoir que le Gouvernement tiendra sa parole et souhaitent vivement que leurs préoccupations trouvent des solutions idoines pour le bonheur de tous.

IV.3.2. Démarrage des travaux de construction du centre médical et du restaurant universitaire

En vue de permettre un déménagement progressif sur le site de l'Université Ouaga II, les projets de construction d'un centre médical et d'un restaurant universitaire ont été définis comme des projets prioritaires en 2016. Ainsi, les travaux de construction des deux enceintes ont démarré le lundi 03 novembre 2016.

🚧 Résumé des projets de construction du centre médical et du restaurant universitaire

Tableau 12 : Délais, coûts et intervenants des projets de construction du centre médical et du restaurant universitaire

MAÎTRE D'OUVRAGE		UNIVERSITE OUAGA II
FINANCEMENT		Fonds propres (Budget 2013)
MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE		AGEM-Développement
MAITRE D'ŒUVRE ARCHITECTE		Agence ACROPOLE (Centre médical) CINCAT International (Restaurant universitaire)
CONTROLE TECHNIQUE		Laboratoire National du Bâtiment et des Travaux Publics (LNBTP)
DIRECTEURS DES TRAVAUX		AAPUI (Centre médical) ERCI (Restaurant universitaire)
CENTRE MEDICAL	ENTREPRISES	STAB : gros œuvre pour 688 589 529 FCFA TTC SATEL : électricité pour 173 039 138 FCFA TTC
	MONTANT TOTAL	861 628 667 FCFA TTC
	DELAI	08 mois
RESTAURANT UNIVERSITAIRE	ENTREPRISES	ECW : gros œuvre pour 812 747 229 FCFA TTC SOGETEL : électricité pour 127 706 228 FCFA TTC
	MONTANT TOTAL	940 453 457 FCFA TTC
	DELAI	08 mois

Source : AGEM-D, 2017

Présentation du projet de construction d'un centre médical universitaire

L'Université Ouaga II bénéficiera d'un centre médical qui sera bâti sur une superficie de 1234 m², avec certaines spécialités permettant la prise en charge sanitaire des étudiants. Le centre médical prévu disposera de :

- **une médecine générale** composée de : quatre (04) salles d'observation, une salle de garde, une salle de consultation, une salle de soin, une salle de stérilisation, des toilettes, une buanderie, un magasin ;
- **un laboratoire d'analyse** composé de : une salle de prélèvement, une salle de réception des échantillons, une salle de manipulation, deux bureaux, des vestiaires ;
- **une radiologie** composée d'une salle de radio, d'une chambre noire, de deux (02) bureaux ;
- **un cabinet dentaire** ;
- **un dépôt pharmaceutique** ;
- **des salles d'hospitalisation** composées de six (06) salles d'hospitalisation de 30 lits, des toilettes, deux (02) salles de garde ;
- un centre d'écoutes composé d'un local groupe électrogène, une (01) morgue, un (01) incinérateur, des parkings.

Aperçu du futur centre médical



Projet de construction du restaurant universitaire

En plus du centre médical, l'Université Ouaga II bénéficiera d'un restaurant universitaire qui sera bâti sur une superficie de 2500 m² et composé de deux (02) salles de restauration de 350 places chacune soit un total de 700 places.

Cette enceinte comprendra en outre une cuisine intérieure, des salles de plonge, une salle de restauration VIP de 35 places pour les enseignants et le personnel ATOS, des toilettes et une chambre froide.

Aperçu du futur restaurant universitaire



IV.3.3. Visite du Site de l'Université Ouaga II par les membres du Conseil d'Administration

Le vendredi 18 mars 2016, les membres du Conseil d'Administration conduits par le Pr Stanislas OUARO, Président de l'Université Ouaga II, ont visité le site de l'Université Ouaga II en construction.

Sur le site, les administrateurs ont visité la bretelle d'accès à l'Université bitumée de long de trois (03) kilomètres ; les amphis et pavillons d'une capacité d'accueil d'environ dix mille places ; les bâtiments à usage de bureaux et de salles de TD ; la cité universitaire de 408 lits, etc.

Cette visite a été appréciée par les administrateurs qui ont pu toucher du doigt les réalités sur le site de l'Université Ouaga II en matière de construction et d'équipement. Ils ont émis le souhait de voir l'université occuper son site dans de plus brefs délais afin de résoudre un tant soit peu, les difficultés de places que connaissent les universités publiques du Burkina en général et l'Université Ouaga II en particulier.



Cela va permettre également d'après eux, la réduction considérable des charges locatives de l'Université Ouaga II.

IV.3.4. Délimitation du site

L'Université Ouaga II, dans l'optique d'une occupation pacifique de son site à GONSE, a conclu une convention avec la Direction Générale de l'Urbanisme, de la Viabilisation et de la Topographie (DGUVT) du Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme. L'objet de cette convention est relatif à des travaux de bornages, de confection et d'implantation des balises sur le périmètre du site de l'UO2. Il s'agit pour la DGUVT de matérialiser les points intermédiaires (tous les 100 mètres), le long du périmètre par des balises afin de permettre aux populations concernées par le domaine du site de s'identifier. En outre, la DGUVT devra défricher tout le long du périmètre du site sur une largeur de deux (02) mètres, dans le but de définir clairement le domaine. Le coût de la convention s'élève à vingt-neuf millions huit cent trente un mille quatre cent quarante-cinq (29 831 445 FCFA TTC).

IV.3.5. Recrutement de cabinets d'experts géomètres

En vue du recensement et de l'indemnisation des populations touchées par l'expropriation de leurs droits fonciers, des cabinets d'experts géomètres, au nombre de cinq, ont été recrutés par appel à concurrence, afin de réaliser des prestations de levé d'état des lieux et de délimitation des propriétés dans le domaine de l'UO2. A la différence des prestations de la DGUVT et du Cabinet AAPUI, il s'agit d'une opération technique qui consiste à prendre sur le terrain des détails naturels et artificiels existant à un moment donné à partir d'un canevas, dans l'optique de réaliser un plan.

IV.3.6. Réalisation de l'étude d'impact environnemental du projet de construction de l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences et Techniques (UFR/ST)

Commanditée par le Projet Cités Universitaires (PCU), l'étude d'impact environnemental du projet de construction de l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences et Techniques (UFR/ST) a été effectuée afin de se conformer aux exigences réglementaires de l'Etat du Burkina Faso prescrites en sa loi N°006-2013/AN du 02 avril 2013 portant code de l'environnement au Burkina Faso qui vise à établir les principes fondamentaux destinés à préserver l'environnement et à améliorer le cadre de vie au Burkina Faso.

En rappel, l'Université Ouaga II a bénéficié d'un financement à hauteur de 12,5 milliards de francs CFA pour la construction de l'UFR/ST et d'une cité universitaire. Ce projet visant à contribuer à l'achèvement de la construction de l'Université prévoit la réalisation des infrastructures suivantes : un bâtiment scientifique composé de 4 salles de cours, de 10 laboratoires, de 8 salles de travaux pratiques et de 31 bureaux, trois (03) pavillons d'hébergement (2 pour les hommes et 1 pour les femmes), un bloc administratif, un restaurant de 400 places, un foyer de loisir, des aires de sport.

Compte tenu du fait que le fonctionnement et l'installation de ces bâtiments pédagogiques et de la cité disposant d'un bloc d'hébergement ont des incidences sur les différentes composantes de l'environnement, une étude d'impact environnemental et social est exigée par la législation burkinabé.

Préalable à la délivrance du permis environnemental d'exploiter, cette étude s'est construite autour de principes qui sont entre autres le principe de participation et de l'information du public, le principe de prévention, le principe de précaution, le principe du pollueur-payeur, etc.

Réalisé par le cabinet Burk'Innov, le rapport provisoire n°1 de l'étude est disponible depuis décembre 2016.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Dans sa quête perpétuelle de l'excellence, l'Université Ouaga II, malgré des difficultés, a engrangé des acquis au plan pédagogique, administratif et financier ainsi qu'au niveau de la recherche et de la coopération en 2016.

On enregistre entre autres, la reprise des travaux de construction marquée par la visite de son Excellence M. le Premier Ministre sur le site de l'UO2, la ratification de l'accord de prêt avec le fonds OPEP et la BADEA pour le financement de la construction de l'UFR/ST dont les travaux sont prévus pour commencer en août 2017 avec un délai d'exécution de 18 mois, la préparation des candidats aux CTS et aux concours d'agrégation avec un taux de succès de 70% pour les CTS, la tenue de toutes les instances statutaires, la création de nouvelles offres de formation entrant dans le cadre de la diversification et la professionnalisation de celles-ci, ...

L'organisation des manifestations scientifiques telles que la Conférence Africaine pour le Management, la conférence des Recteurs, Présidents et Directeurs généraux des institutions d'enseignement supérieur du Réseau pour l'Excellence de l'Enseignement supérieur en Afrique de l'Ouest, le colloque international sur les systèmes et modélisations polynomiaux (robotique et épidémiologie), etc., dénote d'une vie universitaire dynamique et productive à l'UO2.

La participation à l'appel à projets dénommé « Projet d'Appui en Equipements Informatiques et Réduction de la Fracture Numérique » a permis à l'institution de doter son personnel en ordinateurs de dernière génération.

Au plan administratif, 3150 courriers ont été traités, 51 arrêtés et 316 décisions signés au cours de l'année. Le recrutement de six (6) agents ATOS, en remplacement des départs a apporté une touche significative à l'exécution des tâches dans les différents services.

Au plan sportif, l'UO2 a remporté la coupe des jeux universitaires dans la discipline Volleyball homme.

Sur le plan pédagogique, l'UO2 a poursuivi les actions entrant dans le cadre de la promotion du système LMD à travers notamment la promotion de l'assurance qualité (AQ) qui a permis d'évaluer dix (10) offres de formation et de faire des recommandations dans la présentation d'une offre. Aussi, la prise de l'arrêté portant création de l'UFR/ST est une avancée majeure dans le processus de déménagement sur le site.

Tous ces acquis engrangés s'inscrivent dans une vision globale qu'est de changer positivement et significativement nos étudiants et notre milieu à travers un espace fertile à la production de connaissances, à l'innovation, au partage et aux partenariats.

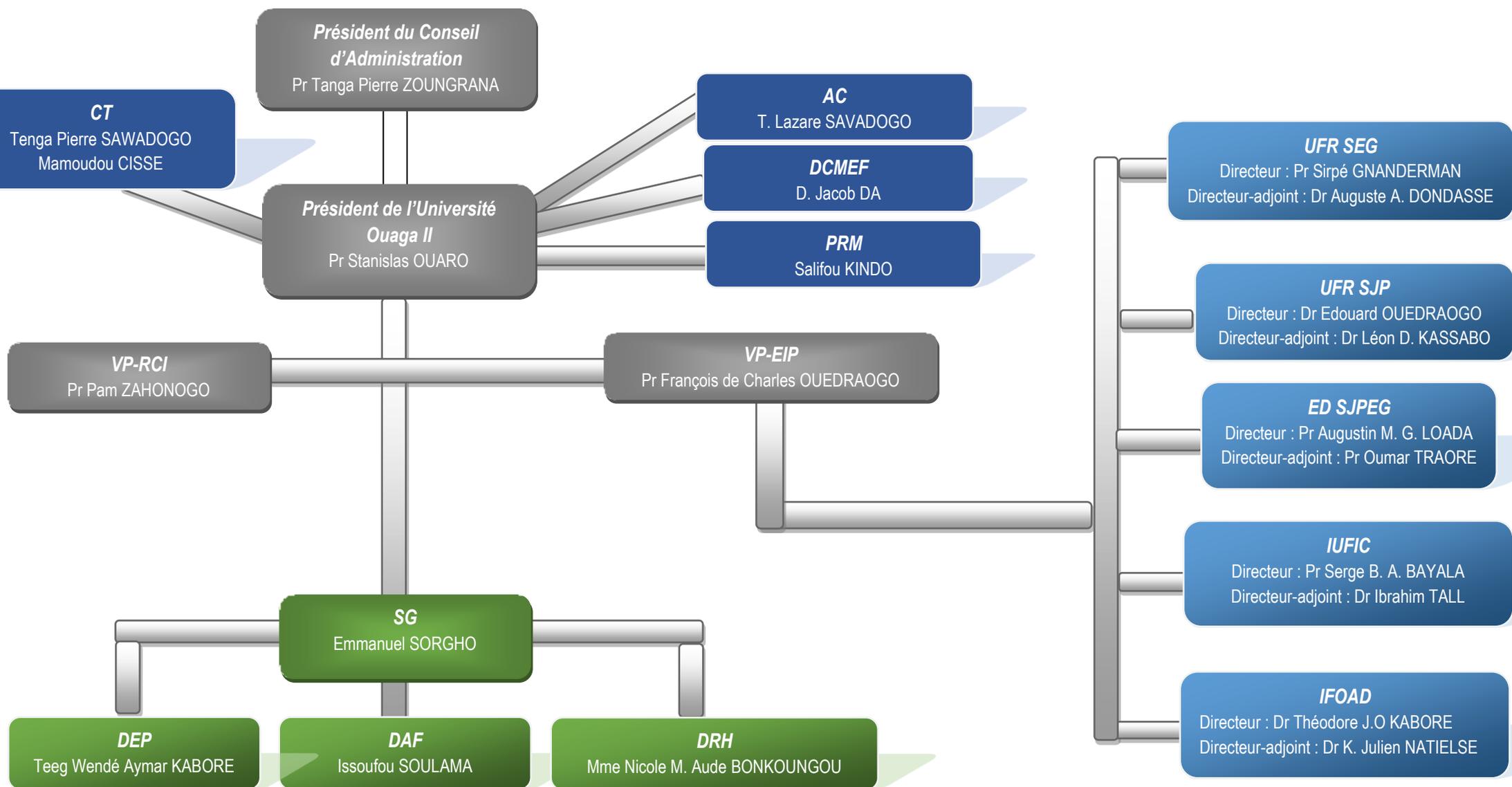
Cependant, l'UO2 n'entend pas s'arrêter là car elle s'est inscrite dans un mécanisme d'assurance qualité et fait donc de l'amélioration continue de ses performances son chemin de bataille en s'inspirant de la démarche Kaizen.

Aux plans académique et pédagogique, il s'agira de poursuivre la mise en œuvre de la réforme LMD par l'achèvement du niveau L en 2017 avec l'opérationnalisation du L3, de travailler à l'accroissement des effectifs d'enseignants de rangs A et B.

Au plan administratif, le recrutement de nouveaux personnels et le renforcement des capacités du personnel existant s'imposent vu que l'UO2 est dans sa phase ascendante.

Enfin, le déménagement sur le site en construction faisant parti des priorités du gouvernement, il faut s'attendre à une réflexion sur celui-ci en 2017 et à la multiplication des travaux de construction des infrastructures.

ANNEXE 1 : EQUIPE DIRIGEANTE EN 2016



ANNEXE 2 : SYNTHESE DU SUIVI DES COURRIERS EN 2016

N°	STRUCTURES	ARRIVEES	DEPARTS	TOTAL	
1	ETABLISSEMENTS ET STRUCTURES RATTACHEES A L'UO2	SEG	370	175	545
		SJP	171	177	348
		CEDRES	8	22	30
		ED/SJPEG	28	109	137
		DAOI	5	42	47
		IFOAD	41	121	162
		IUFIC	53	140	193
Total 1		676	786	1462	
2	UNIVERSITES PUBLIQUES DU BURKINA	UK	1	2	3
		UPB	2	2	4
		UO 1 Pr JKZ	43	5	48
Total 2		46	9	55	
3	UNIVERSITES PRIVEES DU BURKINA	U-AUBEN (Ex ISIG)	1	0	1
		USTA	4	1	5
		UCO	1	0	1
		ISSP	3	0	3
		ISPI	1	0	1
		ISSH	1	0	1
Total 3		11	1	12	
4	AUTRES STRUCTURES	CAMES	3	0	3
		CENOU	4	2	6
		CIOSPB	2	1	3
		CNRST	5	0	5
		ENAM	10	3	13
		ENAREF	4	0	4
		FONER	8	1	9
		IRD	0	1	1
		UEMOA	3	1	4
		UNESCO	13	0	13
Total 4		52	9	61	
5	MINISTERES	Premier Ministère	1	0	1
		MESRSI	390	85	475
		MINEFID	19	3	22
		MEEVCC	2	0	2
		MUH	2	1	3
		MJDHPC	6	2	8
		MICA	1	0	1
		M. Santé	1	0	1
		MFPTPS	1	1	2
		MENA	3	1	4

N°	STRUCTURES	ARRIVEES	DEPARTS	TOTAL
	MAAH	1	0	1
	MDNAC	1	0	1
	MERH	1	0	1
	MJFIP	4	0	4
Total 5		433	93	526
6	Ambassade des Etats Unis d'Amérique	1	0	1
	Ambassade de l'Arabie Saoudite	1	1	2
	Ambassade de Chine Taiwan	3	1	4
	Ambassade de la Côte d'Ivoire	1	0	1
	Ambassade de Suède	1	0	1
	Ambassade de France	1	0	1
Total 6		8	2	10
7	ASSEMBLEE NATIONALE	1	1	2
Total 7		1	1	2
8	SYNATOSUB	3	2	5
	F-SYNTER	1	2	3
	SNESS	0	2	2
	SYNADEC	1	3	4
Total 8		5	9	14
9	PERSONNEL ATOS	3	3	6
Total 9		3	3	6
10	AUTRES (PARTICULIERS et PRIVES)	376	74	450
Total 10		376	74	450
11	DEMANDES MANUSCRITES	365	75	440
Total 11		365	75	440
12	CORRESPONDANCES A TITRE PERSONNEL	4	12	16
Total 12		4	12	16
13	ASSOCIATIONS ESTUDIANTINES	45	41	86
Total 13		45	41	86
14	BANQUES	5	0	5
Total 14		5	0	5
15	ASSURANCES	0	5	5
Total 15		0	5	5
TOTAL GENERAL		2030	1120	3150

ANNEXE 3 : INDICATEURS DE PERFORMANCE EN 2016

INDICATEURS	2012	2013	2014	2015	2016
1. Ratio étudiants/enseignant	137	104	97	83	92
2. Taux de succès des étudiants aux examens¹	55,59%	54%	55%	45, 25%	-
3. Ratio d'encadrement	-	37,11%	52,03%	27,27%	21,26%
<i>3.1. Ratio d'encadrement des mémoires (Charge d'encadrement)</i>	<i>-</i>	<i>56,69%</i>	<i>74,04%</i>	<i>35,51%</i>	<i>17,52%</i>
<i>3.2. Ratio d'encadrement des thèses (Charge d'encadrement)</i>	<i>-</i>	<i>20,90%</i>	<i>31,82%</i>	<i>18,92%</i>	<i>25%</i>
4. Taux de performance scientifique	-	73,61%	92%	73,33%	85%
<i>4.1. Taux de succès aux concours d'agrégation du CAMES2</i>	<i>-</i>	<i>33,33%</i>	<i>-</i>	<i>20%</i>	<i>-</i>
<i>4.2. Taux de succès aux comités techniques spécialisés (CTS)</i>	<i>-</i>	<i>87,5%</i>	<i>84%</i>	<i>100%</i>	<i>70%</i>
<i>4.3. Taux de réalisation des manifestations scientifiques</i>	<i>-</i>	<i>100%</i>	<i>100%</i>	<i>100%</i>	<i>100%</i>

¹ Les résultats ne sont pas disponibles pour le calcul du taux de succès global à l'UO2 au titre de l'année académique 2015-2016

² Les concours d'agrégation du CAMES se déroulent en années impaires

ANNEXE 4 : ACCORDS SIGNES EN 2016

Structures	Type de conventions	Durée (ans)	Bénéficiaires
UNIVERSITÉ NANGUI ABROGOUA (Côte d'Ivoire)	Accord-cadre de convention	05	UO2
ECOLE SUPERIEURE DES TECHNIQUES AVANCEES (Burkina Faso)	Convention Cadre de coopération	05	UO2
SUP'MANAGEMENT BURKINA (Burkina Faso)	Convention Cadre de coopération	05	UO2
AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE (France)	Avenant n°11 à l'accord cadre du 16 mars 2009	01	UO2/IFOAD
ECOLES ET INSTITUTS DU GROUPE SODESI (Niger)	Convention de partenariat	03	UO2
UNIVERSITE DES SCIENCES JURIDIQUES ET POLITIQUES DE BAMAKO (USJPB) (Mali)	Accord-cadre de convention	05	UO2

ANNEXE 5 : MATERIELS ET MOBILIERS ACQUIS EN 2016

Objet	N°	Désignation	Quantité
Matériels spécifiques acquis pour la confection des cartes d'étudiants	1	Imprimantes à cartes	02
	2	Webcam	02
	3	Logiciel	01
	4	Scanner	01
	5	Onduleur	01
	6	Cartes (paquets de 500)	25
	7	Rubans couleur	160
	8	Ruban hologramme	50
	9	Kits de nettoyage	30
	10	Cartouche d'encre HP	02
	11	Cartouche d'encre Epson	02
	12	Parasurtenseur	01
	13	Ordinateur de bureau	01
Matériels informatiques et de reprographie	1	Ordinateurs portables	03
	2	Ordinateurs de bureau	10
	3	Vidéoprojecteur	03
	4	Onduleurs	20
	5	Imprimantes	05
	6	Antivirus (3 postes en 1)	20
	7	Armoire ignifuge informatique	01
Mobiliers de bureau	1	Armoires métalliques à 2 battants	15
	2	Armoires à clapet industrielles	05
	3	Chaise secrétaire industrielle	20
	4	Bureau agent avec retour semi-métallique à six (06) pieds	01
	5	Bureau secrétaire avec retour industriel	10
	6	Chaise visiteur pour Directeur	12
	7	Chaise visiteur	20
	8	Chaise visiteur pour agent	10
	9	Bureau Directeur avec retour	08
	10	Fauteuil Directeur	20
	11	Armoire de rangement métallique vitré pour dossier	01
	12	Armoire de rangement en bois industriel à deux battants	01
	13	Table à chevet semi métallique	01
	14	Fauteuil agent	20



Nous forçons des hommes et des femmes de développement durable !

Localisation : Communes rurales de Saaba et de Loumbila

Site web : www.univ-ouaga2.bf

Adresse : 12 BP 417 Ouaga 12

Tél : (+226) 25 36 99 60